tun

Le Trait d'Union Nivolésien

n° 154

Bulletin municipal d'information

2e Trimestre 2025

Blocs notes

Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35
Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 15h30-18h
Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1er samedi du mois : 10h-12h

Horaires Bibliothèque
mardi - jeudi : 16h - 18h - mercredi : 10h - 12h/14h - 18h - samedi : 10h - 12h
vacances scolaires : mardi de 16h à 18h - mercredi et samedi de 10h à 12h.

Pour le Service Postal *s'adresser au Bureau de Tabac*

Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle
Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr
Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30
En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO
Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70
du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

A votre service

Médecine Générale et Médecine du sport :
Dr Xavier Francisco — 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane — tél 04 74 92 16 73

Infirmières :
Véronique Bayada
Véronique Fiel-Guicherd — 14, allée Gabriel Pellet — tél 04 74 27 93 74
Véronique Reynaud
Christelle Ripet

Pharmacie :
Laure Mélin-Gluzman — Route Nationale 85 — tél 04 74 27 94 09

Pédicure-podologue :
Pierre de Bréchard — Allée Gabriel Pellet — tél 04 74 18 62 83

Ostéopathe Microkinésithérapie :
Nathalie Mode — le Garlaban, 780 rue du Vernay — tél 04 74 90 12 37

Ostéopathe DO :
Maud Fontana — 42, allée Gabriel Pellet — tél 06 43 61 85 38

Psychologue Psychothérapeute :
Karine Fabre — le Garlaban, 780 rue du Vernay — tél 06 31 47 63 47

Acupuncture Tui Na – massage chinois :
Wilfried Reinke — 2906, Route Nationale — tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :
Daniel Garcia — 36, chemin du canal — tél 06 61 36 54 59

Opticien :
Nivolas Optique — Route Nationale 85 — tél 04 74 80 20 04

Vétérinaire :
Clinique Vétérinaire de Ruffieu — 1175 RD 1085, — tél 04 74 93 60 19

Graphothérapeute :
Anne REGNAULT — 14, allée G. Rellet — tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaisien - Journal créé en mars 1987 - N° 154
Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle
Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr
Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1700 exemplaires

Sommaire

Le Mot du maire ..... P. 3
Editorial ..... P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux ..... P. 4 à 7
La chronique de Guy Hyver ..... P. 8 à 9
Informations municipales ..... P. 10 à 12
Du côté du CME et CMJ ..... P. 13
Mémoire de Quartier ..... P. 14 à 15
La vie locale ..... P. 17
La vie culturelle ..... P. 18 à 20
Cadre de vie - Environnement ..... P. 21
La vie sportive ..... P. 22 à 26
Du côté des enfants ..... P. 27

PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :
Lundi et mercredi de 10h à 12h

FÊTE D'ÉTÉ DE LA COMMUNE

Samedi 5 juillet 2025

Au Stade des mûriers

Une journée de fête pour les grands et les petits avec la dynamique équipe du CSN motivée pour faire la fête

Dès le matin : *tournoi de pétanque en simple*

L'après-midi : *tournoi de pétanque en double mini-olympiades, Sport santé, pied de tournoi 5*5, structures gonflables et autres animations),*

Toute la journée : *présence du DJ, restauration et buvette*

En soirée : *repas sur inscription avec rougail saucisses et tarte aux pommes Soirée dansante*

Vers 11h : *feu d'artifice*

A l'attention des toutous

Après la rénovation de la place du 8 mai 45 un distributeur de sacs a été installé à la sortie du parking où les propriétaires d'amis canins trouveront le nécessaire pour ramasser les saletés que pourraient laisser nos amis à quatre pattes.

Le mot du Maire

Monsieur le Maire, quelle est cette application « J'allume ma rue » ?

Depuis 10 ans, notre commune s'est engagée avec la CAPI, qui a la compétence de l'éclairage public, dans la mise en œuvre d'un plan lumière pour une politique ambitieuse en matière de développement durable, de réduction des consommations énergétiques et de la valorisation des techniques innovantes. L'éclairage public représente des enjeux économiques : en réalisant des économies énergétiques grâce à l'allumage de l'éclairage public seulement lorsque cela est nécessaire, nous réduisons fortement la consommation d'électricité. Il représente aussi des enjeux écologiques : en réduisant la pollution lumineuse nocturne, en respectant mieux les rythmes jour/nuit, nous réduisons notre impact sur la biodiversité, sur la faune et la flore.

Mais la régulation de l'éclairage public est aussi un enjeu de bien-être et de sécurité des habitants. C'est pourquoi, «J'allume ma rue» est une solution simple et innovante qui permet à chacun de piloter l'éclairage public pendant les horaires d'extinction.

Le concept est ludique et pratique. Il suffit d'activer la géolocalisation, de se connecter sur www.jallume.fr à l'aide de son smartphone, puis d'appuyer sur le bouton « lampe » et l'éclairage se met en route pendant ¼ heure. Vous pouvez trouver toutes les informations nécessaires pour vous connecter en page 11 de ce TUN ainsi que les zones concernées par l'application.

Monsieur le Maire, vous venez d'inaugurer le Parc Vert-Mêle, mais les aménagements sont loin d'être terminés. Quelle est la suite du programme ?

C'est avec une grande joie et beaucoup d'émotion que nous avons inauguré ce parc intergénérationnel ; un lieu que nous voulons accueillant, vivant, et surtout… à l'image de notre commue.

Ce parc est bien plus qu'un espace vert. C'est un lieu de rencontre, un pont entre les générations, un espace de partage où les enfants pourront jouer pendant que les aînés profiteront d'un moment de détente. C'est aussi un lieu où les jeunes pourront se retrouver et où les familles pourront créer de nouveaux souvenirs. Notre ambition est simple mais essentielle : créer un lieu où l'on se croise, où l'on échange, où l'on tisse des liens. Car c'est cela, aussi, le rôle d'une collectivité : favoriser le vivre-ensemble, créer un repère de convivialité et de respect mutuel. Pour ce qui est de la suite, les aménagements vont se poursuivre dans le temps. Nous imaginons ce parc avec une végétation généreuse, des arbres en bosquet, voire une micro forêt, et des espaces fleuris. Il y aura également de la place pour des animations avec un kiosque, et des espaces de repos. Nous nous sommes inspirés des demandes des habitants lorsque nous avions fait le sondage sur ce parc intergénérationnel. Nous saisirons les opportunités de financements et de subventions pour tous ces aménagements, car rien ne serait réalisable sans ces aides.

Monsieur le Maire, depuis le début de votre mandat, vous avez développé plusieurs projets culturels et développé les outils de communication sur la commune, comment pensez-vous terminer ce mandat ?

Avec l'équipe municipale, nous avons la volonté de poursuivre les projets mis en place depuis 5 ans. Notre préoccupation essentielle reste d'œuvrer dans l'intérêt de la commune et des administrés, et ce jusqu'à la fin du mandat. Pour « les Journées Européennes du Patrimoine », nous poursuivons notre collaboration avec les associations et les propriétaires concernés. Sur notre parcours patrimonial, après vous avoir présenté des évènements musicaux, nous allons vous proposer plusieurs expositions (photos, sculptures, peintures…). De même, dans « les Soirées de Nivolas », nous maintenons une programmation variée avec quelques surprises. Les ateliers de pratiques artistiques seront reconduits dans le cadre du périscolaire. Au niveau de la communication, le TUN paraitra au rythme habituel, nous continuerons à communiquer via Panneau-Pocket et Facebook. Fin août, vous recevrez le dernier teaser « Nivolas express ». Comme vous le voyez, avec l'équipe municipale, je reste mobilisé.

Christian Beton, le maire

L'édito

Notre président, inquiet des résultats des élèves français aux évaluations nationales, voire internationales, va réunir dès le mois de juin une «convention citoyenne» sur le rythme des vacances et la durée des journées à l'école. Il ressort le serpent de mer des rythmes scolaires qu'il appelle «les temps de l'enfant»

Rappelons-nous : en 2013, nous sommes passés de la semaine de quatre jours à celle de quatre jours et demie, pour en 2017 revenir à quatre jours. Entre temps enseignants, parents et élus ont concerté de nombreuses heures. Il avait été fait appel à un large panel de scientifiques pour arriver à cette décision finale. Aujourd'hui, les quelques communes qui ont résisté au retour à la semaine de 4 jours, viennent d'apprendre la disparition des aides de l'état pour financer les heures d'intervenants sur ce qui était appelé TAP… et qui permettaient un accueil des enfants jusqu'à 16h30… Dans ces conditions elles vont revenir à la semaine de quatre jours.

L'enfant est bien un être biologique avec des besoins spécifiques mais c'est aussi un être social. Souvent, l'organisation du temps scolaire de l'enfant concentré sur les matinées dans des pays voisins est donné en exemple. Mais si on regarde de plus près l'organisation sociale de ces pays, on s'aperçoit qu'il y est difficile pour une femme d'être mère et d'avoir une activité professionnelle. Dans d'autres pays, la journée de l'enfant est organisée avec des heures de cours le matin et du sport l'après-midi. Qui paye ces éducateurs sportifs ?

Par ailleurs, les études montrent que la durée annuelle de cours en France est largement supérieure à la moyenne européenne (864 heures contre 800).

La réponse aux difficultés de l'école me semble ailleurs. Ecoutons les retours des enseignants et des parents. Aujourd'hui, combien d'enseignants entrent avec enthousiasme dans leur métier et très vite déchantent face aux difficultés colossales qu'ils rencontrent. Ils se retrouvent devant des élèves qui ont grandi devant des écrans en retard de langage ou en déficit de concentration. Certains sont porteurs d'un handicap reconnu mais ne bénéficient pas d'un accompagnement spécifique et qualifié, faute de moyens… En conséquence l'enfant est lui-même en souffrance et l'exprime par un comportement inadapté aux apprentissages et toute la classe se retrouve aussi en souffrance. Je pourrais poursuivre cette liste à la Prévert…

De son côté dans son rapport, la Cour des comptes dit « il faudrait tout revoir à l'école… L'organisation de l'école est en décalage avec les besoins de l'enfant… ».

Si l'école est vraiment une priorité nationale, revalorisons le métier d'enseignant à tous les niveaux de l'école, notamment en cessant les allusions assassines de responsables politiques… Donnons-leur les moyens d'exercer dignement leur métier. Arrêtons de demander à l'école de résoudre tous les problèmes sociétaux…

Une autre décision est inquiétante, la revue à la baisse du Pass-Culture et sa suppression pour les 15-16 ans… Ce Pass-Culture permettait à de nombreux établissements scolaires de proposer aux élèves des découvertes culturelles. C'est un très bel outil d'émancipation sociale, intellectuelle. Une des finalités de l'école de la république n'est-il pas l'accès de tous, aux savoirs et à la culture. Il y avait sûrement des réajustements à faire mais pas sa suppression… Dans ce contexte comment croire à une réelle volonté politique de s'attaquer à la résolution des problèmes de fond de l'école ? Est-ce que cette nouvelle concertation citoyenne ne masque pas le fait que le gouvernement et le président n'ont pas cette volonté au-delà de grandes déclarations ?

Graziella Bertola-Boudinaud

Conseil Municipal séance du 17 mars 2025

Contrats groupe avec le CDG 38 : Dans une logique de mutualisation, le CDG38 propose aux employeurs affiliés et non-affiliés du département divers contrats-groupes :

1. Une convention proposant des titres restaurant (le contrat actuel se terminera le 31 décembre 2025),
2. Une convention de mutuelle santé assurant la prise en charge des frais médicaux des agents (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2025),
3. Un contrat groupe d'assurance statutaire, qui indemnise l'employeur en cas d'absence d'un agent (le contrat actuel devrait se terminer le 31 décembre 2026).

Afin d'offrir la possibilité d'adhérer à ces trois offres, et bénéficier ainsi des conditions et tarifs négociés à l'échelle du département, le CDG38 sollicite de façon groupée dès à présent l'accord des employeurs pour être incorporé dans le cahier des charges.

Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à donner mandat au CDG38 pour le représenter et négocier en son nom lors des consultations :

1. Les titres restaurant,
2. La mutuelle santé,
3. L'assurance statutaire.

Etant rappelé que ces mandats ne préjugent pas de l'adhésion définitive, qui devront impérativement faire l'objet d'une délibération le moment venu. (Unanimité)

PAEN : Le Code de l'Urbanisme permet aux départements d'exercer une compétence en matière de protection et de mise en valeurs des espaces agricoles et naturels périurbains.

Un périmètre de protection est défini avec l'accord des communes concernées. Une enquête publique est ensuite organisée par le Département afin d'informer les habitants et permettre le recours des tiers. Puis, un programme d'action est mis en place, permettant d'animer et suivre le PAEN. Ce programme se fait en lien avec la CAPI, et l'ensemble des acteurs concernés. La commune a participé au travail d'élaboration du périmètre du PAEN et il est aujourd'hui demandé au Conseil Municipal d'approuver le programme d'actions défini. (20 pour, 1 abstention).

Les grandes lignes du budget 2025 :

Le Conseil Municipal a pris connaissance du contexte national et des nouvelles contraintes imposées par l'Etat aux communes : hausse des prélèvements et contributions (CNRACL, DILICO…), baisse des subventions/dotations.

Sur le contexte communal : la Municipalité a poursuivi son effort de désendettement. En 2024, nous avons modéré nos investissements, notre excédent général est en augmentation par rapport à l'an dernier dû à une bonne maîtrise des dépenses de personnel et des dépenses générales. Donc pour 2025 nous avons un bon versement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Toutefois, cela ne suffit pas pour faire face à tous les projets en cours car nous ne souhaitons pas recourir à l'emprunt cette année, mais d'y recourir éventuellement l'an prochain car nous aurons un emprunt qui s'arrêtera en 2026. Nous proposerons donc d'étaler le financement du 2ème terrain du Stade des Mûriers en 2 ans même si nous l'inscrivons budgétairement en totalité cette année. Nous inscrivons les crédits pour l'aménagement du seuil infranchissable du Bas-Vermelle, car nous arrivons au bout du délai imparti par la Police de l'eau, mais nous différons d'un an la correction des berges du seuil de la scierie. De même, nous différons le début de l'isolation du Gymnase, ce qui permettra de solliciter la subvention de la Région et du Fonds Vert.

Cela nous permet de conserver des fonds propres pour faire face aux demandes classées prioritaires par la commission des travaux. Nous proposons de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le vote final du budget de l'année 2025 se fera lors du Conseil Municipal du mois d'avril.

Reprise travaux seuil scierie : L'épisode important d'intempérie météorologique qui a eu lieu de suite après les travaux de dérasement du seuil a occasionné des dégâts en amont immédiat sur les berges de l'Agny. Il est nécessaire de reprendre les berges par des travaux complémentaires. Ces travaux sont planifiés pour l'année 2026, mais la commune doit déposer en 2025 un dossier Loi sur l'eau, afin d'obtenir les accords nécessaires et solliciter un financement à l'Agence de l'eau. Le montant prévisionnel des travaux est de 54 104,73 € HT et le taux d'aide sollicité de l'agence de l'eau est de 70 % (37 873,31 € HT). Le rapporteur propose d'autoriser le dépôt du dossier Loi sur l'eau et d'une demande d'aide financière à l'Agence de l'eau, et d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération. (19 voix pour, 2 abstentions)

Seuil Bas-Vermelle : Le dossier de reprise du seuil de Bas-Vermelle a fait l'objet d'ajustements techniques et budgétaires par l'EPAGE. L'opération initiale était estimée à 230 220 € TTC et elle a été réajustée à 138 000 € TTC. Les variants sont essentiellement dus à une modification de la longueur de la rampe et la mise à jour des coûts prévisionnels des travaux (choix d'une solution technique de lit « pseudo-naturel »). Afin de mettre en œuvre les travaux en fin d'année 2025, il est proposé de valider l'avant-projet sommaire proposé par l'EPAGE et d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention avec l'EPAGE et tous documents afférents à l'opération. Il est également proposé d'autoriser l'EPAGE à déposer le dossier Loi sur l'eau, au titre de son mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée. (Unanimité)

Sondage sur le sens de circulation rue Hôtel de ville : Le sondage sur le sens de circulation de la rue de l'hôtel de ville a été réalisé au mois de février et 659 Nivolaisiens ont participé. Le Conseil Municipal a pris connaissance des résultats du sondage : 519 sont défavorables au sens actuel (79%) et 140 souhaitent le conserver. Par 16 voix pour 5 contre le Conseil Municipal décide de changer le sens de circulation dans la rue de l'Hôtel de Ville (le nouveau sens de circulation se fera du carrefour de la route de Sérézin en direction la Mairie).

PLH 3 : Le PLH 3, après avoir fait le bilan du PLH 2, fait un diagnostic du Territoire : une croissance démographique soutenue de 1000hab par an portée à 80 % par le solde naturel et à 20 % par le solde migratoire. Le territoire compte 53 000 emplois, en augmentation de 10 % par rapport à 2014, supérieur au nombre d'actifs. Mais 13 % de ces emplois sont précaires (CDD, intérim, emplois aidés…) avec des revenus faibles. Les logements comportent plus de 60 % de T4 et T5, alors qu'on a beaucoup de ménages d'une seule personne. 52 % sont propriétaires, 27 % locataires du parc social et 19 % du parc privé. Le marché de l'immobilier s'est tendu avec un effet de ciseau entre les prix du marché et les capacités financières des ménages. Augmentation de 30 % du prix de l'immobilier depuis 2017. Pour répondre aux besoins, une moyenne de 744 logements nouveaux par an est nécessaire (Enquête sur les projets existants dans les communes) : 80 % dans les communes centres, 108 dans les communes périphériques et 47 logements dans les villages.

Pour Nivolas-Vermelle, pour les 6 années du PLH 3 : 58 logements libres, 15 logements en accession sociale, 22 logements en locatif social (dont 35 % de PLAI, 55 % de PLUS et 10% de PLS.). Le PLH 3 est décliné en 14 actions répondant aux différents besoins de la population. Proposition de valider les propositions du PLH 3. (Unanimité)

Déclarations préalables :

- Novat Home : Parcelle AE 799, en zone Ui au PLU, pour division de parcelle impasse des Acacias.
- Déconstruction auto Villeton : Parcelles 213, 214, 215, 216, en zone AUI et N au PLU, pour création de bassins d'agrément, de rétention et d'infiltration, avec aménagement d'une plateforme de 5000m², allée de la Garniérie.
- Christophe Lotti : Parcelle AE 473, en zone Ua au PLU, pour installation d'un abri de jardin, 62, rue de Carre.
- Ali Osman Ayyildiz : Parcelle AH 438, en zone Uc au PLU, pour pose d'une clôture, 3711, RD 1085
- NCI Promotion : Parcelle AE 38, en zone Ua au PLU, pour remplacement des menuiseries et modification de façade Maison Paillet, RD 1085.

Permis de construire :

- SAS JOM : parcelle AB 1040, pour transfert d'un permis de construire, 76 Impasse des Lilas.
- SCI Bourgoin-Jallieu : Parcelles AB 234, 235, 236, 238, 664, 665, 666, 667, 668, 671, 672, 673, 674, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 690, 691,692, 693,695, en zone Ui au PLU, pour construction et aménagement d'un site de self stockage, Prairies de Ruffieu.
- OGEC du Lycée St Marc : Parcelle AC 309, en zone Ue au PLU, pour extension en surélévation d'un bâtiment du Pôle 2, 1000, rue du Vernay.

Autorisation de travaux :

- Philippe Regnault : parcelles AB 134, 461, en zone Ua au PLU, pour aménagement d'une activité paramédicale, 2765, RD 1085.
- OGEC du Lycée St Marc : parcelle AC 309, en zone Ue pour extension d'un bâtiment existant 1000, rue du Vernay.

Gâteau dauphinois aux noix

Ingrédients :
1 verre pour doser tous les ingrédients
1 verre de cerneaux grossièrement hachés
100 g de beurre ramolli
1 verre de sucre en poudre
3 œufs
1 pincée de sel
1 verre de lait
2 verres de farine
1 paquet de levure chimique

Dans une terrine mélanger au fouet sel, beurre, sucre jusqu'à l'obtention d'une crème. Ajouter les œufs et les noix. Mélanger. Ajouter la farine et la levure.
Ajouter le lait tiédi progressivement en mélangeant bien. Quand la pâte est lisse et onctueuse la verser dans un moule beurré. Enfourner à four chaud. Cuire 45 minutes à 180°.

A la découverte du Site Le Corbusier De Sainte-Croix-en-Jarez à Firminy

avec L'ALEP Plein Air

Samedi 15 novembre 2025

8h15 : *Départ de la mairie de Nivolas-Vermelle*
10h00 : *Visite guidée du site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez*
12h30 : *Déjeuner au restaurant : repas avec apéritif, vin et café compris.*
15h30 : *Visite guidée du site Le Corbusier à Firminy*
17h00 : *Départ pour le retour à Nivolas-Vermelle vers 18h30*

La participation demandée est de :
40 € par personne pour les adhérents et bénévoles de l'ALEP Arts et Culture
50€ pour le conjoint d'un adhérent ou d'un bénévole de l'ALEP Arts et Culture
60€ par personne non adhérente à l'ALEP Arts et Culture
25 € pour les enfants (- 18 ans) ou les étudiants
Ce tarif comprend le transport, les entrées, les visites guidées et le repas.

Inscrivez-vous par mail : alep.artsetculture38300@gmail.com
et retourner le bon d'inscription avec le règlement pour le 30 septembre 2025
A l'ALEP Arts et Culture Foyer Municipal rue de l'hôtel de ville 38300 Nivolas-Vermelle
Pour tout renseignement s'adresser au 04.74.27.99.58

Mots Croisés n°154 - solution p.26

Horizontalement

1/ Défilés de personnages déguisés
2/ (s)'entichai
3/ Hurle
4/ Crie comme l'hirondelle
Préfixe pour nouveau
5/ Aboie avec un h
Trois blancs du poète - note
6/ fleuve africain - Pièce de charrue
7/ long temps - Vante les mérites
8/ Ajouta son paraphe
9/ Ministre Ottoman - Dans
10/ Existes
Comme un tissu pelucheux

Verticalement

1/ Ville d'Italie - Petite cale
2/ Partie du jour - Lèverais le train
3/ Relative à une collectivité humaine
4/ Derrières- mince filament à l'œil
5/ Lime - Creusa son trou
6/ Feuillages
7/ Imparable - Vient du vent
8/ Lettres de la ville de la Pythie
En argot : gendarme
9/ Ancien président portugais
Premier de liste
10/ Supposition - Rossignols ou tourterelles

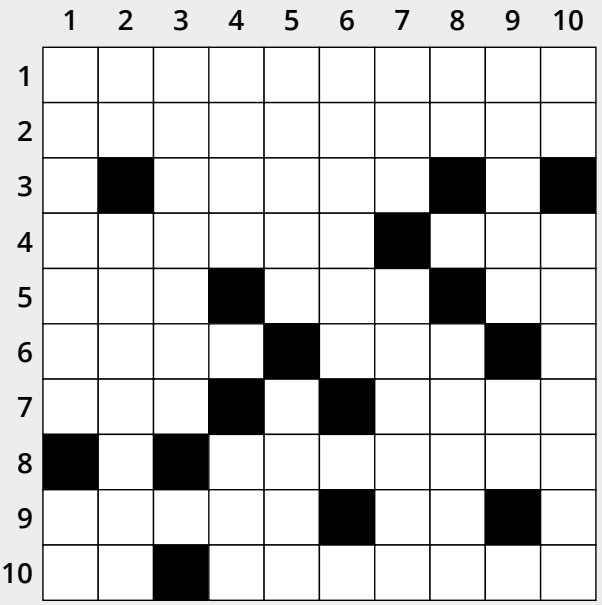

Conseil Municipal séance du 7 Avril 2025

ULIS : Un enfant nivolaisien est accueilli dans une classe ULIS de l'Isle d'Abeau. Une convention annuelle arrête la participation de la commune aux dépenses de fonctionnement, soit 1 366 € par enfant. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer cette convention. (Unanimité)

Modification PLU : Dans le cadre du projet de zone d'activité « Ecoparc », à la place d'une partie du tènement Bonna-Sabla, il est proposé de réaliser une modification simplifiée du PLU / création d'une OAP : dans la mesure où les modifications nécessaires ne touchent pas à l'économie générale, on peut faire une modification simplifiée, c'est le sens de la délibération présentée.

La modification porte sur 3 points :

- Stationnement : le PLU demande un nombre de places correspondant au projet de chaque entreprise, la modification consiste à regrouper certaines places pour aménager deux zones de stationnement dans le projet.
- Activité de service : pour permettre d'implanter en entrée de l'écoparc un service à l'intention de l'ensemble des salariés de la ZA du Vernay.
- Petit gravelot : réserver un espace pour accueillir les nids de ces oiseaux.

La modification est prise en charge par la SARA (intégrée au bilan de l'opération Ecoparc) (18 pour et 1 abstention).

Bilan d'activité de la Bibliothèque : le rapporteur propose au Conseil Municipal une lecture du bilan de la bibliothèque. Comme chaque année, ce bilan est transmis au Département. (Unanimité)

Approbation du compte de gestion 2024 du trésorier : Les chiffres du compte de gestion du trésorier sont rigoureusement identiques à ceux du compte-administratif de la commune. (Unanimité)

Vote du Compte administratif 2024 :

La section de fonctionnement est arrêtée à 2 163 134.45 € de recettes pour 1 771 853.85 € de dépenses, soit un excédent de l'exercice de 391 280.60 € auquel Il faut ajouter l'excédent des exercices antérieurs de 242 332.34 €, soit un excédent global de fonctionnement de 633 612.94 €

La section d'investissement est arrêtée à 275 745.48 € de recettes pour 304 285.87 € de dépenses, soit un déficit d'exercice de 28 540.39 €, auquel il faut ajouter le déficit des exercices antérieurs 17 128.98 € soit un déficit global d'investissement de 45 669.37 €. Le résultat global de clôture (Fonctionnement et investissement) est de 587 943.57 €. Il faut également prendre en compte 141 438.66 € de restes à réaliser. (En l'absence du Maire, le Compte-Administratif est adopté par 18 voix (Unanimité)

Affectation du résultat 2024 au budget prévisionnel 2025 : Proposition de répartir l'excédent de 633 612.94 € en deux parties : 187 108.03 € en investissement pour couvrir les restes à réaliser et le déficit d'investissement ; 446 504.91 € en fonctionnement (excédent de fonctionnement) (Unanimité).

Vote des taux d'imposition : il est proposé maintenir les taux 2024 :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFB) à 34.46%.
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 54.86 %
- Taxe d'habitation pour les résidences secondaires à 6.36 %. (Les taux sont votés à l'unanimité)

Pour information :

Taux moyens communaux de 2024			*Taux Plafonds communaux à ne pas dépasser*
	Nat.	Dép.	
TFB	39.74	47.80	119.50
TFNB	51.08	63.22	158.05
TH	23.88	22.98	59.70

Vote du Budget prévisionnel 2025 : Proposition d'adopter le budget 2025 sur les bases suivantes :

- La section de fonctionnement arrêtée à 2 515 293.47 € en dépenses et en recettes en inscrivant un prélèvement de 471 139.61 € pour alimenter la section d'investissement.
- La section d'investissement arrêtée à 1 480 017.98 € en dépenses et recettes (dont 141 438.66 € de restes à réaliser et 45 669.37 € de reprise de déficit). (Unanimité)

Fongibilité des crédits : Le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner l'accord de recourir à la fongibilité des crédits. La fongibilité donne le pouvoir au Maire de faire des virements entre chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section. Elle remplace les dépenses imprévues qui existaient dans la comptabilité M 14. Le Maire est tenu dans ces conditions d'informer l'assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de la plus proche séance. (Unanimité)

Subvention CCAS : Il est proposé d'accorder une subvention de 12 500 € au CCAS. (Unanimité)

Révision tarif PAI centre de loisirs : Dans le cadre des PAI (protocole d'accueil individualisé), les repas sont fournis par les parents pour motif de santé des enfants (allergies alimentaires…). Les repas sont donc payés à double titre par les parents (dans le prix journalier du centre de loisirs et dans le panier repas qu'ils fournissent). Afin de prendre en compte ces situations, le rapporteur propose de déduire la somme d'un euro et cinquante centimes (1,50 €) au tarif journalier payé par les parents qui apportent un panier repas en centre de loisirs pour motif de santé. (Unanimité)

Subventions associations et organismes extérieures

Associations / organismes	*Subventions*
CMA Bourgoin (ex EFMA)	400
MFR St André le Gaz	50
MFR Mozas	50
AFSI	250
Association des familles de résidents Delphine Neyret	100
LocoMotive	100
Les restos du cœur	350
La ligue contre le cancer	100
Secours populaire	150
DDEN	30
UDAI	47
Total	**1627 €**

(Unanimité)

Déclarations préalables :

- André Salomon : Parcelle C 339, en zone N au PLU, Pour installation de panneaux sur la pergola, 85, chemin de la Vignole.
- Pauline Dortoux : parcelle AE 576, en zone UB au PLU, pour construction d'une piscine, 83, rue Jean Jaurès.
- SCI de la Plaine : parcelle AC 158, en zone Ui au PLU, Blanc et Bleu Bc au PPR, pour Changement des bardages de façade, 46 impasse de la Plaine.
- Roselyne Chavanne : parcelle AB 621, en zone Ub au PLU, Pour isolation par l'extérieur de la façade nord de la maison, 182, rue des Plattières.

Conseil Municipal séance du 19 Mai 2025

Dispositif de lutte contre le moustique tigre : intervention d'une technicienne du ZzzzAP pour expliquer l'application. En fonction de l'intérêt que le Conseil Municipal verra dans ce dispositif, il sera proposé une délibération d'adhésion ou pas à cette application qui donne des conseils aux habitants.

Créances irrécouvrables : Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal l'état de créances irrécouvrables transmis par Monsieur le Trésorier pour un montant total de 326.15 €. Il s'agit de titres de recettes de cantine-garderie dont le reste à recouvrer est inférieur au seuil de recouvrement ou ayant fait l'objet de poursuite restée sans effet. Il est demandé au Conseil Municipal d'admettre ces créances en non-valeur. (Unanimité)

Création d'un emploi saisonnier : La commune offre chaque année la possibilité à des jeunes de 16 à 18 ans de découvrir le monde du travail et le service public en leur proposant un contrat sur le mois de juillet. Cette opportunité sera donnée à 3 jeunes de la commune qui seront recrutés alternativement une semaine (24 heures) chacun sur le mois de juillet. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à créer un emploi non permanent de 24 heures hebdomadaires sur la période du 7 au 25 juillet 2025. (Unanimité)

Renfort des Services Techniques sur la période estivale : Afin de faire face à un accroissement d'activité significatif durant l'été pour les services techniques, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à créer un emploi non permanent (35h hebdomadaire) d'adjoint technique pour la période estivale (juillet-août). (Unanimité)

Règlement périscolaire : le règlement périscolaire (cantine/garderie) est réactualisé. Il est proposé au Conseil Municipal de valider la dernière version en date du règlement. Les principales corrections concernent les situations de séparation des parents, en lien avec le traitement administratif et l'accueil des enfants. (Unanimité)

Déclaration d'intérêt général (DIG) et convention pour le seuil du Bas-Vermelle : Une DIG est nécessaire pour le chantier de reprise du seuil de Bas-Vermelle, car les travaux nécessitent des interventions sur des propriétés privées. Aussi, une convention sera signée avec les propriétaires riverains de l'Agny, qui sont propriétaires jusqu'au milieu de la rivière, afin d'avoir leur accord sur les modalités des travaux à engager. Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser cette DIG et la signature par Monsieur le Maire, des conventions avec les propriétaires riverains. (Unanimité)

Convention avec le Diocèse inventaire objets dédiés au Culte à l'église de Vermelle : pour faire suite au travail d'inventaire du mobilier et des objets présents à l'église de Vermelle, la commune a convenu avec le Diocèse la liste des objets dédiés au Culte qui seraient conservés à l'église de Vermelle. A partir de cet inventaire, la commune signera une convention avec le Diocèse, et la Préfecture pourra finaliser le dossier de désaffectation de l'église de Vermelle. Le rapporteur propose d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Diocèse. (Unanimité)

Subventions aux associations : Suite au travail de la commission, décision, à l'unanimité, d'allouer aux associations communales les montants suivants :

Associations locales	*Sub.*
ACCA	200
ALEP ART ET CULTURE	580
ALEP PLEIN AIR	570
ALEP YOGA	100
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	760
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE	300
ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'EGLISE DE VERMELLE	550
ASMP Boussieu	100
BASKET CLUB	2630
GROUPE DES RETRAITES SPORTIFS DE NIVOLAS	150
COOPERATIVE SCOLAIRE	75
CLUB SPORTIF NIVOLESIEN	2950
ESPOIR GYMNIQUE NIVOLAS	2190
FNACA	150
GYM ADULTES NIVOLAS	150
HATHA YOGA ENERGIE	100
JARDINS DES RAVINAUX	150
JUDO	2340
LA VOIX DES FEMMES	100
NIVOLAS-CYCLO	180
PETANQUE CLUB (Loisirs)	100
PIOU PIOU	100
CHORALE EN PLEIN CHOEUR	160
SOU DES ECOLES DE BOUSSIEU	1000
SOU DES ECOLES DE NIVOLAS VERMELLE	2300
TENNIS CLUB	1020
SOL Y D'AIR	150
Total :	**19 155 €**

Adhésion à la MEL : la maison des écrivains et de la littérature (MEL) sollicite un soutien pour son activité et s'adresse aux communes de France pour obtenir l'adhésion et le soutien des élus locaux. L'action de la MEL permet entre autres la rencontre entre les élèves et les auteurs (dans les classes, bibliothèque…). Le rapporteur propose de soutenir cette association (adhésion 40 €). (Unanimité)

Déclarations préalables :

- Cécile Viennet : parcelle AB 33, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 306, Chemin du Tillaret.
- Loïc Simoni : parcelle AH 108, en zone Uc au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, 025 Chemin des Bottes.
- Stéphanie Vannier et Yoann Bert : Parcelle AC 4047, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour changement de volets roulants et installation de moustiquaires, 659, rue des Plattières.
- Mathieu Marmonier : parcelle AD 84, en zone Ua au PLU, violet BC2 au PPR, pour installation d'un groupe de climatisation en façade, 199, route de Sérézin.
- Ilhan Erkan : parcelle AD 483, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture et d'un portail, 2216 RD 1085.
- Nurhan Alpaya-Erkan : parcelle AD 482, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour installation d'une clôture et d'un portail, 2216 RD 1085.
- Léo Ferrand : parcelle AC 240, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg1 au PLU, pour construction d'une piscine, 237, rue des Châtaigniers.
- OXEO ma meilleure énergie : Parcelle AC 397, en zone Ub au PLU, pour installation de panneaux photovoltaïques, rue du Vernay.
- Jenna Hadj Ayed : parcelle AD 323, en zone Ua au PLU, pour création de trois logements et pose de trois compteurs, 2474 RD 1085.
- Magali Jaussent : parcelle AD 465, en zone Ua au PLU, pour changement de la porte d'entrée, 98, allée des Cyprès.

Permis de construire :

- SCI Julica : parcelle AB 739, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bc au PPR, pour extension d'un bâtiment artisanal par un abri couvert, non clos, Impasse de Thuyas.

Autorisation de travaux :

- Ogec du Lycée Saint Marc : parcelle AC 309, en zone Ue au PLU, pour installation de trois modulaires et aménagement de classes, 1000 rue du Vernay.

La stupéfiante autoroute de la vacance

Si notre terre de France tourne encore sur son axe tordu avec des roulements à billes dont les billes ressemblent plus à des cubes qu'à des sphères, nous avons vraiment de la chance. Mais miracle, ça fonctionne, surtout ne touchons rien ! Il faut dire que si on s'habitue à ce fonctionnement bancal, c'est probablement parce qu'en tournant les yeux vers des pays plus ou moins lointains, il est difficile d'en voir un qui sorte du rang en fonctionnant avec des billes parfaitement sphériques. Est-ce un problème de lubrification déficiente, ou de mécanisme tellement « poussif » et surchargé à force d'y rajouter des inventions intellectuelles et matérielles délirantes ajoutées à d'autres inventions encore plus délirantes ?

On ne sait pas trop pourquoi notre société en est arrivée à un tel stade ! Chaque jour qui passe nous amène son lot «d'évènements» qui défie souvent la logique et le bon sens, mais aussi, qui soulève la colère l'indignation et même le dégoût. Nous ne reviendrons pas sur la dissolution manquée de l'assemblée nationale avec les conséquences que l'on connaît, elle découle d'une décision parfaitement démocratique, inscrite dans la constitution. Même si elle est arrivée comme un chien fou qui déboulerait dans un jeu de quilles en renversant tout. Nous parlerons de certaines de ces décisions rocambolesques venues d'on ne sait où, et de ces tragédies qui font parfois couler du sang, et rangées bien trop rapidement et facilement au rayon des «faits divers». Comme si on refusait de regarder la réalité en face en ayant pour devise : «pas de vagues, pas de vagues, poussons vite la poussière sous le tapis» .

Ainsi, vers la fin de l'hiver dernier, nos écrans de télé nous annoncent un beau soir que les travaux de l'autoroute A69 reliant Toulouse à Castres étaient arrêtés brutalement. Motif : une énième décision judiciaire émise par le tribunal administratif de Toulouse qui a jugé que l'autorisation environnementale du chantier délivrée précédemment était illégale. Problèmes : 55% des terrassements et 70% des ouvrages d'art sont déjà réalisés. Une cinquantaine de salariés sont conservés sur un millier qui y travaillaient. Mais non, ce ne sont pas des problèmes, c'est la loi. Le tribunal en question estime que la création de cette autoroute ne répond pas à une «raison impérative d'intérêt public majeur» (RIIPM). Or, il est indispensable que cette RIIPM existe pour pouvoir déroger à l'interdiction de détruire des espèces protégées. Tant pis si des centaines de millions ont déjà été dépensés, tant pis si un millier d'ouvriers restent sur le carreau, tant pis si les entreprises participantes vont devoir gérer dans l'urgence une décision catastrophique pour eux. En fait, c'est comme si la justice décidait subitement de «la vacance» de l'autoroute pour une période indéterminée, plus de travaux, plus de personnel, plus de financement. N'oublions pas non plus les centaines d'expropriés qui ont eu l'idée farfelue d'habiter sur le tracé. Quelle idée aussi de cultiver un champ ou de construire une maison juste à l'endroit où il paraissait évident qu'un jour ou l'autre une autoroute devait passer! Incorrigibles ces Toulousains et ces Castrais qui n'ont rien dans la tête, et ne pensent qu'au rugby. En plus, on les a «grassement» dédommagés, ils n'ont donc pas à se plaindre. Pourtant, avant que l'on décide de cette construction, il s'en est passé des choses. Bagarres incessantes entre «purs écolos» contre, et «moins écolos» pour. Jugements, recours, appels, contre-appels, qu'ils soient juridiques ou administratifs. Tous les méandres et les arcanes de la justice ont probablement été utilisés. Tout ça pour quoi ? Arrêter un chantier aux trois quarts de sa réalisation en dilapidant des fortunes dans une économie nationale bancale qui se serait bien passé de ce genre de «gabegie». Pas grave dirons certains, financièrement c'est une goutte d'eau dans l'océan, La justice a toujours raison et ça prouve la vitalité de notre démocratie. Il y a bien des voix très intentionnées qui s'élèvent pour trouver des solutions de remplacement. Comme finir le chantier en créant une voie douce pour les 2 roues ou un «vélorail» pour attirer les touristes. Une voie rapide pour la livraison de stupéfiants !

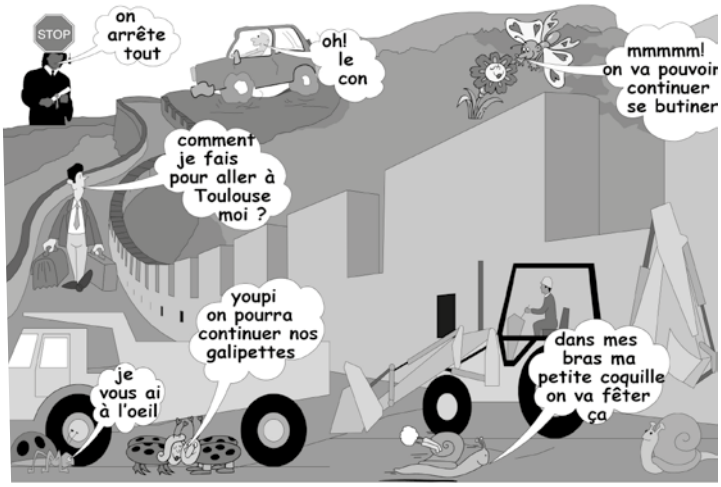

Oui, tout est possible, on pourrait aussi créer une piste de ski artificielle. Dommage que le dénivelé entre Castres et Toulouse ne soit que d'une trentaine de mètres, pas de quoi faire une piste rouge ! Mais à bien y réfléchir, il y a bien un ministre ou un député qui pensera que ça serait bien adapté au ski de fond ! Aller savoir, tout est envisageable. Si vous avez une idée originale, contactez le président de la région Occitanie. En guise de remerciements, il vous offrira peut-être deux places pour le prochain derby de Top 14 Toulouse-Castres. Et même s'il est vraiment séduit par votre proposition, il vous offrira deux places pour le match aller, et deux places pour le match retour, ça vaut la peine d'y penser !!!

Trêve de plaisanterie, au delà des différents problèmes économiques et humains cornéliens que peut engendrer cette incompréhensible décision de justice, il n'y a pas «mort d'homme», enfin pour le moment. Ceci ne doit cependant pas nous inciter à remettre en cause notre appareil judiciaire ou des femmes et des hommes travaillent dans des conditions souvent difficiles. Manque de moyens, manque d'effectifs et complexité des tâches et des décisions. Simplement peut-être, engagé nos « décideurs » à réfléchir un tant soit peu sur des solutions pour éviter que de telles décisions soient prises en dernier recours avant (et non pas pendant) le commence-

ment d'un chantier de cette importance. Ça paraît être presque une évidence, pourtant ça ne l'est pas !

Plus préoccupants, certains faits interpellent sur les malaises de plus en plus graves qui envahissent et gangrènent notre société. On peut s'interroger par exemple sur les «féminicides» qui se multiplient, et ne sont plus l'apanage des grands centres urbains . Même nos campagnes sont maintenant au diapason de cette terrible épidémie. On pourrait aussi parler de ces lycéens et de certains profs attaqués devant ou dans leurs établissements et même parfois tués. De ces passants attaqués dans la rue et même aussi tués pour de sombres motifs religieux. Des élus qui sont molestés en essayant de faire simplement respecter l'ordre public. Mais pourquoi donc tant de haine ? Peut-être une voie d'eau qui ne cesse de s'accentuer dans le vaisseau «Education Nationale » avec des amiraux qui se succèdent et qui ne cessent d'aggraver le tangage avec leurs réformes successives. Ou alors, les nouveaux modes de vie, la banalisation de l'alcool et des stupéfiants parmi notre jeunesse, la déficience de notre police et de notre justice, «l'égoïsme et le chacun pour soi» qui gagne tous les jours du terrain, la défaillance de nos partis politiques et de leurs représentants élus ? Probablement un peu de tout cela.

Qui n'a pas été choqué aussi par l'émergence en avril du phénomène «DDPF» ou «Défense des Droits des Prisonniers Français». Au menu : attaques des prisons à l'arme de guerre automatique, incendies des véhicules de l'administration pénitentiaire, menaces graves et même attaques physiques contre les personnels pénitentiaires et judiciaires, tags gigantesques du sigle «DDPF» sur nos murs et monuments. Tout cela orchestré depuis leurs cellules pour une minorité, ou depuis leurs palais pour une majorité par les «barons de la drogue». Mais où va t'on ? Ils se plaignent d'être «importunés» dans leur travail par ces «en...» de policiers, par ces «en...» de magistrats et par ces «en...» de personnel pénitentiaire qui n'arrêtent pas de leur faire des misères. Mais enfin, «tout le monde a droit à une deuxième chance» s'exclament-ils en cœur planqués dans leurs cellules ou leurs palais. Oui, mais le problème est qu'ils en sont pour la plupart à leur énième chance (et souvent un nombre à

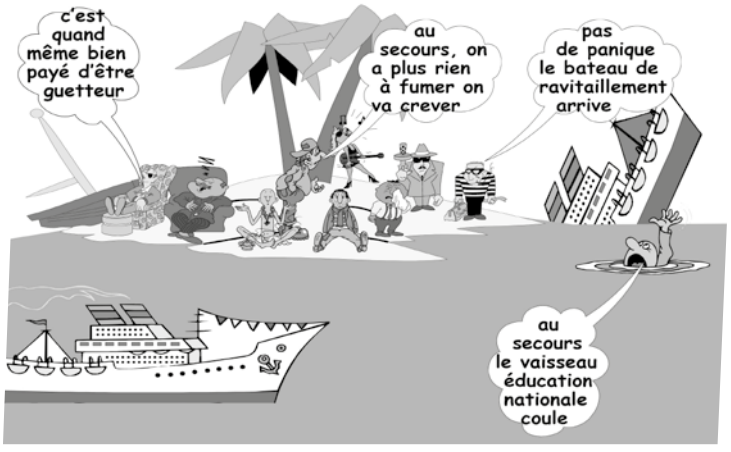

2 chiffres), sauf pour «les petites mains» souvent adolescentes qui passent leurs journées à guetter l'ennemi et à écouler au bas de leur immeuble l'infâme marchandise pour une poignée de billets.

On passera au plan international sur le nouveau jeu «à la niçoise» qui consiste à percuter à pleine vitesse avec un véhicule une foule souvent réunie pour passer un agréable moment festif et qui passe instantanément de vie à trépas, ou pour les plus chanceux à l'hôpital. Sans oublier malheureusement les interminables guerres. Mais ça, c'est un autre problème, il y a bien longtemps qu'elles ont été inventées, elles ont juste suivi les progrès technologiques pour êtres de plus en plus dévastatrices. Une chose ne change pas depuis la nuit des temps : les protagonistes sont toujours aussi réticents pour régler leurs problèmes autrement, car ils sont persuadés d'avoir raison, point final !

Ainsi va la vie sur notre planète terre. On pense toujours que demain sera meilleur et que le bonheur sera là. Le chanteur Christophe Maé a interprété une excellente chanson dont le titre est «Il est où le bonheur» dans laquelle il dit entre-autre : «C'est une bougie le bonheur, ne ris pas trop fort d'ailleurs tu risques de l'éteindre» ou «c'est con le bonheur, ouais, car c'est souvent après qu'on sait qu'il était là». Des paroles pleines de bon sens mais qui n'ont probablement pas la même signification selon que vous serez simplement homme ou femme, voleur, baron de la drogue, petit guetteur et revendeur, politicien, policier, magistrat, vieux, adolescent, va-t-en-guerre ou élu de terrain. Et si ce n'était finalement qu'une chimère ce fameux bonheur !

L'été est là, les vacances arrivent, on va se dire que «tout va bien». Notre village s'est enrichi d'une nouvelle «voie douce» le long de la rue du Lac. Encore un petit effort chers élus, et nous pourrons rejoindre à pied ou à vélo le centre du village au quartier de Boussieu en toute sécurité. Et puis, rêvons, avec le réchauffement climatique, vous pourrez probablement le faire bientôt à l'ombre des palmiers sous le regard rieur de gentils singes macaques ou bonobos et les encouragements en forme de quolibets de quelques cacatoès qui vous dirons : «aller, pédale, pédale». Ça sera peut-être ça le bonheur !

Guy Hyver

Forum des associations

Samedi 6 septembre de 10h à 13h
au Parc Vert-Mêle

Exposition de peinture de Furino

Du samedi 7 au dimanche 21 septembre
à l'église de Vermelle

Collecte de don du sang

Mardi 15 juillet et Mardi 14 octobre *à la salle des fêtes*

Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Etat civil

de mars à juin 2025

Naissance

Lorenzo, Gabriel SOLER
né le 08 avril 2025

Décès

Mr RAYMOND Raoul
décédé le 16 avril 2025

Mme PETIT Mélanie
décédée le 25 avril 2025

Récapitulatif

des manifestations

JUIN

- ***Vendredi 27 :*** Fête de l'école du village au parc Vert-Mêle.
- ***Samedi 28 matin :*** Gala du JCNV au gymnase.
- ***Samedi 28 après-midi :*** Gala de l'EGNV au gymnase.

JUILLET

- ***Vendredi 4 à 19h00 :*** Concert guitare illustré avec Adrien Maza et l'artiste dans le champ de l'image Sara Campo à l'église de Vermelle.
- ***Samedi 5 :*** Fête d'été au stade des mûriers avec le CSN.
- ***Mardi 15 :*** Collecte de don du sang à la salle des fêtes.

SEPTEMBRE

- ***Samedi 6 de 10h à 13h :*** Forum des associations au Parc Vert-Mêle.
- ***Du samedi 7 au dimanche 21 :*** Exposition de peinture de Furino, à l'église de Vermelle.
- ***Samedi 13 :*** A la salle des fêtes, 1ère soirée de Nivolas à 20h30 avec Vivien Laplagne, théâtre.
- ***Samedi 20 et dimanche 21 :*** Journées Européennes du Patrimoine.
- ***Dimanche 27 :*** Randonnée semi nocturne avec l'ALEP PLEIN AIR.

OCTOBRE

- ***Samedi 11 :*** A la salle des fêtes, Soirée de Nivolas à 20h30, théâtre avec les Tréteaux de Saint Chef.
- ***Mardi 14 :*** Collecte de don du sang à la salle des fêtes.
- ***Samedi 18 et dimanche 19 :*** Festival Trans'Alp BD.

19 mars : un appel à la paix de la FNACA

Une assemblée composée pour l'essentiel des anciens combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc a assisté, malgré le froid, à la commémoration présidée par Denise Semanas, la présidente de la section locale de la FNACA.

Avant la lecture du message de la Ministre, Denise Semanas donnait lecture du message de la FNACA, un appel à la paix. «Vous les jeunes, soyez nos ambassadeurs pour bâtir la France de demain, dans un monde de progrès ouvert au dialogue, à la tolérance, à la paix.» L'assemblée entonnait alors la Marseillaise, lancée par la chorale En Plein Chœur.

8 mai, les enfants ont élevé le sens de la cérémonie

Une foule nombreuse avait répondu à l'invitation de la Municipalité et des anciens combattants pour célébrer le 80ème anniversaire de la victoire contre le nazisme et le racisme.

Pour la circonstance les enfants du Conseil Municipal Enfants avaient écrit des textes sur la liberté et finissaient par la lecture d'un texte d'une écrivaine tunisienne sur la paix.

« Si pour toi l'autre est d'abord un frère,
Si tu te ranges du côté du pauvre et de l'opprimé sans te prendre pour un héros,
Si tu crois que l'amour est la seule force de persuasion,
si tu crois que la paix est possible, alors la paix viendra. »

Un autre moment fort a été la lecture du message du Ministre par le Maire, Christian Beton. Denise Semanas faisait alors observer une minute de silence.

Le parc Vert-Mêle évolue…

Vendredi soir, la municipalité avait invité les enfants de la commune à venir dans le Parc Vert-Mêle, tester le nouveau Pumptrack avant la pose définitive de l'enrobage.

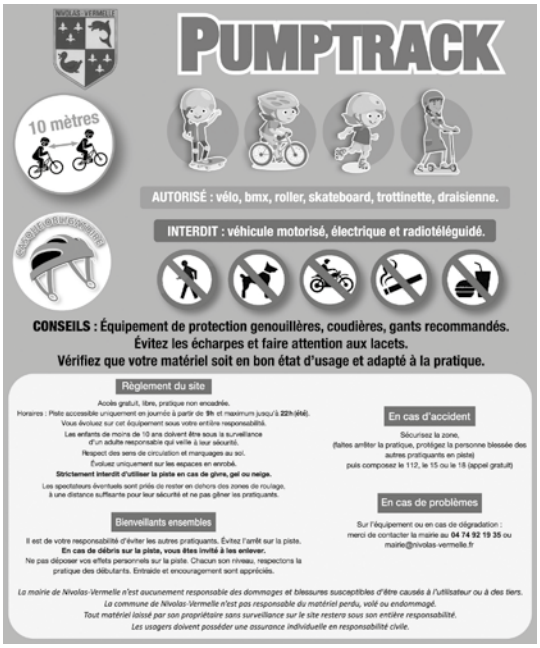

Si ce nouvel équipement inquiète certains nivolaisiens, il a de suite conquis les enfants. Ils sont venus en vélo, en trottinette, tester les bosses, les vagues, les creux. Petits et Grands enfants se sont lancés avec brio sur ce circuit et ont tourné inlassablement sous la surveillance des parents. La cohabitation entre les débutants et les plus aguerris s'est passée dans le plus grand respect, sans bousculades. Toutefois pour assurer la sécurité des enfants, le port du casque est préconisé. Ce nouvel équipement va contribuer au développement du parc Vert-Mêle en un lieu de plaisir et de convivialité… Nous rappelons que ce projet était une proposition du Conseil Municipal Enfants…

Le Parc Vert-Mêle est inauguré !

Depuis quelques jours, l'installation de tables de pique-nique, la finalisation du Pumptrack et le nom du parc écrit en belle lettres vertes accompagnées du blason de Nivolas-Vermelle, donnent un bel aperçu de l'évolution de ce qui était le stade du village vers le parc Vert-Mêle.

C'est sous un soleil radieux que la municipalité avait invité les nivolaisiens et les élus à venir inaugurer le parc et le Pumptack. En présence de Mireille Blanc-Voutier, conseillère départementale, dans son discours inaugural le Maire Christian Beton présentait les objectifs de ce projet : développer un lieu intergénérationnel dans un cadre de verdure au centre du village, permettre aux jeunes et aux moins jeunes nivolaisiens une pratique sportive de loisirs et spontanée. A côté des équipements sportifs gérés par les associations, il sera toujours possible en venant au parc de trouver un panier de Basket, des buts de foot, un terrain de pétanque… Les enfants n'ont pas attendu l'inauguration pour s'approprier le pumptrack. Plusieurs ont fait remarquer que ce dernier équipement s'intégrait pleinement dans le paysage du parc. Le Maire a rappelé que ces derniers équipements ludiques ont été réalisés à partir des propositions des jeunes élus du CME. Il annonçait que dès l'achèvement des travaux du nouveau terrain au stade des Mûriers, le Parc Vert-Mêle accueillera de nouveaux arbres et des bancs pour créer des espaces de repos ombragés…. Les heures d'ouverture du parc sont contrôlées par un portail électrique. Christian Beton terminait en remerciant le département et l'état qui par leurs subventions permettent la réalisation de ce projet. Janine Gallin-Martel présentait le financement du projet. La cérémonie s'est terminée par le coup de ciseaux des jeunes élus du CME.

La rue de l'Hôtel de Ville change de sens…

Quand on est dans le centre-ville et que les rues sont dépourvues de trottoir, il est bien difficile de mettre les piétons et les cyclos en sécurité. La solution est souvent de réserver une voie pour les déplacements doux et une voie pour les véhicules à moteur.

Pour cela, des travaux de voirie et des expérimentations ont été menés.

Le tronçon de la rue de l'Hôtel de Ville a fait l'objet d'une expérimentation qui touche à sa fin. Une voie douce a été insérée et un sens unique a été mis en place.

Une première consultation a été mise en place durant l'expérimentation à travers un cahier mis à disposition en mairie. Les retours sur la voie douce ont été positifs, cette dernière sera conservée. Des aménagements définitifs seront apportés dans l'année.

Par ailleurs il a été constaté que le sens de circulation faisait débat. C'est un sujet important qui touche le quotidien de chacun. Chaque solution a ses avantages et ses inconvénients.

C'est pourquoi, dans un souci de démocratie participative, la municipalité a décidé d'organiser une seconde consultation via un sondage notamment sur Panneau Pocket. Avec 659 retours, la participation massive des Nivolaisiens à ce sondage montre à quel point cette question leur importe.

A la question :

« Souhaitez-vous conserver le sens de circulation actuel de la rue de l'Hôtel de Ville ? »

Il y a eu : 519 non et 140 oui

Le conseil municipal s'est emparé de ces résultats pour délibérer et a décidé de suivre l'avis majoritaire des nivolaisiens et donc de changer le sens de circulation de la rue de l'Hôtel de Ville. La modification du sens du circulation sera effective prochainement.

Un bel après-midi avec les anciens

115 anciens avaient répondu présent à l'invitation du CCAS et de la Municipalité pour le traditionnel repas convivial des plus de 70 ans.

Au moment de l'apéritif, Christian Beton, le Maire, avant de souhaiter la bienvenue à tous, présentait les bénévoles du CCAS et les élus présents qui étaient aux petits soins pour tous les participants.

Le repas préparé par Ke c'est bon reçut un accueil enthousiaste de tous pendant que les intermèdes de l'orchestre « Souvenir » permettaient à tous, même à ceux qui ne dansaient pas de participer en prenant part aux chants d'un répertoire des plus populaires. Chantal Jacobs, adjointe chargée des affaires sociales recevait les remerciements de tous pour cette organisation bien orchestrée.

Un éclairage public intelligent avec «J'allume ma rue»

Depuis quelques semaines, la commune de Nivolas-Vermelle expérimente le dispositif «J'allume ma rue», une solution innovante qui permet de concilier réduction de la consommation énergétique et confort des habitants. Une utilisation simple, intuitive et gratuite.

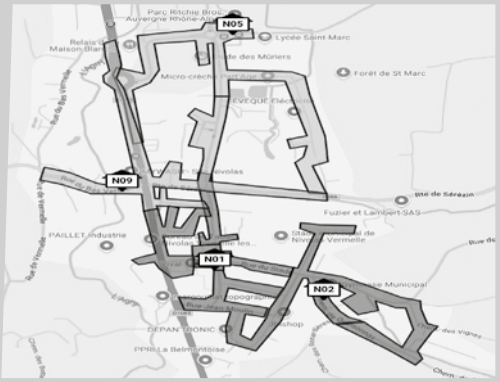

Voici comment faire :

Vous installez l'application www.jallumemarue.fr avec laquelle les habitants peuvent activer temporairement l'éclairage public du centre du village via leur téléphone et la géolocalisation, lorsque celui-ci est coupé entre 23h30 et 5h30. Vous appuyez ensuite sur l'ampoule. Une fois la demande effectuée, les lampadaires s'allument automatiquement le long de l'itinéraire emprunté et s'éteignent au bout de 15 minutes. Grâce à cette approche flexible et écologique, la commune poursuit son engagement en faveur d'un éclairage plus responsable, tout en garantissant la sécurité et le bien être de ses habitants.

Le CME participe aux cérémonies de commémoration

Parmi les attributions de la fonction d'élu.e au Conseil Municipal Enfants, il y a la participation aux commémorations officielles.

Les enfants élus sont assidus et très enthousiastes à l'idée de prendre la parole en public. Pour la cérémonie du 8 mai, ils ont appris et travaillé, lors d'une réunion préalable, sur le sens de cette commémoration républicaine et les valeurs qui y sont défendues. Ils se sont répartis la lecture de textes sur la liberté et la paix. Ils ont également chanté La Marseillaise et Le Chant des Partisans, avec la foule présente en nombre et la chorale de Nivolas-Vermelle. Ils peuvent être fiers de leur engagement toujours remarqué et apprécié lors de ces cérémonies.

Le CME rencontre une conseillère départementale

Lors du Conseil Municipal Enfants du 14 mars, les jeunes élus ont eu la chance de rencontrer et d'interviewer Mireille BLANC-VOUTIER, conseillère départementale. Elle a répondu avec plaisir à leurs questions préparées en amont.

Elle leur a raconté son parcours avant d'être élue, mais aussi pourquoi elle a choisi de s'engager au service du Département et comment elle vit sa fonction d'élue au quotidien. Voici l'article rédigé par les enfants suite à cette rencontre très enrichissante.

« Mireille BLANC-VOUTIER est élue comme conseillère départementale depuis 4 ans et pour six années. Elle nous a dit qu'elle ne portait pas d'écharpe tricolore, mais un anorak avec le logo du Département de l'Isère. Au Conseil Départemental, elle s'occupe de l'aide à la personne et de l'environnement. Nous avons appris que les conseillers départementaux se réunissent à l'Hôtel du Département de Grenoble, qui est présidé par Jean-Pierre BARBIER. Nous sommes d'ailleurs très heureux d'aller visiter l'Hôtel du Département, le mercredi 4 juin, avec le CMJ et des élus de la Commission Jeunesse. Nous retrouverons Mireille BLANC-VOUTIER lors de cette visite. »

Les élus du CME

Le CMJ se réunit pour continuer ses projets

Pendant les vacances d'avril, le Conseil Municipal Jeunes s'est réuni avec 2 élus de la Commission Jeunesse, afin de faire le bilan de Nos jeunes ont du talent#2, mais aussi pour préparer la suite de l'année.

Lors de cette réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir 2 nouveaux membres, Lilian et Teddy, qui ont souhaité rejoindre l'équipe dynamique du CMJ, dont ils ont pu voir le travail lors de Nos jeunes ont du talent. Nous leur souhaitons la bienvenue et sommes ravis de voir le CMJ s'étoffer. Les jeunes ont prévu de proposer une flash mob lors de la fête d'été. Ils aimeraient aussi aller présenter leurs podcasts dans les écoles de Boussieu et Nivolas en juin ainsi qu'au collège Pré Bénit. Enfin, ils comptent reconduire leur traditionnelle soirée jeux spéciale jeunes aux vacances de la Toussaint, avec une teinte autour de l'horreur et d'Halloween. Ils sont également très motivés pour accueillir des jeunes talents sur la scène ouverte Nos jeunes ont du talent#3 en mars 2026.

Nous sommes heureux d'accompagner ce bel exemple d'engagement citoyen de nos jeunes sur la commune.

Nos jeunes ont du talent #2

Le CMJ installe son événement phare, en organisant pour la deuxième année consécutive une scène ouverte, réservée aux jeunes qui souhaitent exprimer ou montrer leur talent. «Nos jeunes ont du talent#2» a rencontré un vif succès le samedi 22 mars à 20h à la salle des fêtes.

Cette année, le nombre de participants sur scène a été plus important, proposant toujours une grande variété de numéros, pour un véritable spectacle qui rencontre son public familial. D'entrée, à travers un texte de Lucie Paccini, lu à trois voix, les jeunes montraient qu'ils avaient l'intention de distraire le public, mais aussi de faire réfléchir à leurs préoccupations et que leur intention était de faire participer le public à leur vie d'ados.

De l'humour, de la musique, de la danse, du théâtre... pour 1h30 de show, avec à la technique Jean-Michel et Bruno, qui ont permis d'avoir une excellente sonorisation et un bel éclairage de la scène.

Pour le final le public était invité à rentrer dans la danse pour clôturer une très belle soirée !

Le CMJ tient à les remercier pour leur aide précieuse, ainsi que tous les participants pour leur enthousiasme. L'ambiance a été conviviale de bout en bout, tout en ayant des exigences pour offrir un beau spectacle au public. Le CMJ a assuré les transitions, permettant d'animer avec dynamisme la soirée.

Bravo et nous vous donnons rendez-vous en mars 2026 pour la 3e édition !

Les passages à gué

Il y a fort longtemps, avant que ne soient construits des ponts, le franchissement des rivières s'effectuait parfois par des passages à gué. Sur notre commune plusieurs de ces franchissements nous sont signalés dans les glanes historiques de Jean Armanet publiées dans les années 1920-1930. Ces passages étaient parfois appelés « planche » car le franchissement de la rivière pouvait s'effectuer au moyen de planches en bois ; mais il pouvait aussi s'agir de dalles en pierres disposées de manière à réaliser une passerelle.

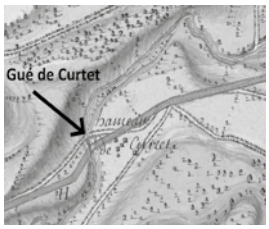

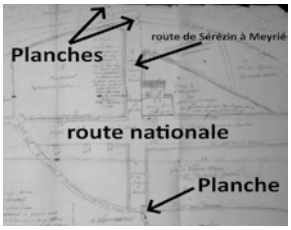

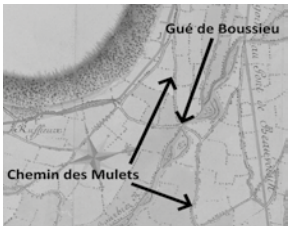

Au quartier de Curtet un passage à gué est évoqué dans la description d'une transaction : «Le 9 mai 1633, par devant Me Rosset notaire et tabellion héréditaire, Sieur Guilhaume Ferron, chevaucheur du Roy en sa poste de Bourgoin, achetait environs 24 journaux de terres, prés, vignes, bois et charnais en diverses pièces sises à Nivolas, à Vermelle et au Vernay. Cette vente lui fut consentie par Anthoinette Jullien Barbiraud, veuve de Philibert Dechanaux, qui lui céda en même temps la moitié d'une grange à Nivolas avec son tènement et ruage.

Les mas ou lieux dits où étaient situés les fonds achetés par G.Ferron ont encore aujourd'hui leurs noms de 1633, mais en Curtet –alors Cultet- on chercherait en vain le gué de Faurivas (ou Famivas) pour traverser la rivière, dont les eaux ont d'ailleurs perdu et leur limpidité et leurs truites.» Il semble que l'ancien lieu de franchissement de la rivière soit inconnu de l'auteur. Il est vrai que lors de l'écriture de ces lignes cela fait plus de 170 ans que le pont qui permet à la route nationale le franchissement de l'Agny a été construit. Grâce à d'anciennes cartes, tel l'atlas de Trudaine, il est possible de localiser le probable passage à gué de Curtet à quelques mètres en aval de l'actuel pont de la route nationale. En effet, sur l'ancien plan on peut voir un chemin qui croise la rivière à cet endroit. Toujours dans les glanes de Jean Armanet, un autre passage à gué qui ne se trouve pas exactement sur notre commune mais proche de Boussieu, concernait la vie d'une partie des habitants de notre commune en permettant le franchissement de la Bourbre : «Déjà antérieurement Ruy ne participait pas volontiers à l'entretien des planches qui servaient de pont sur la Bourbre vers le moulin de Boussieu, planches que les eaux emportaient souvent».

Un autre article nous parle du gué de Boussieu : «Bientôt l'église paroissiale de Ruy devenait temple de la raison cependant que disparaissaient les chapelles de Ruffieux victimes d'une bande de chauffeurs et après la tourmente, sous le régime du concordat, Ruffieux eut son église paroissiale à 6 kilomètres aux Eparres, Napoléon ayant unifié les périmètres paroissiaux et communaux.

Les habitants de Ruffieux continuèrent néanmoins à confier leurs morts à Ruy jusqu'en 1826. La traversée de la Bourbre au gué de Boussieu ayant amené la mort d'une jeune femme ils se rendirent à leur grand regret à Vermelle devenue succursale depuis l'ordonnance royale du 26 janvier 1820». La localisation de ce passage près du moulin de Boussieu semble correspondre au franchissement de la rivière par l'ancien chemin des Mulets dont on trouve encore une portion à Ruy sous l'appellation de Rue des Mulets.

Dans les années 1960 un pont sera construit au même endroit, pont à l'existence éphémère car il sera détruit lors de la construction de l'autoroute Lyon –Chambéry. On trouve d'autres indices de passage à gué dans un compte rendu de conseil municipal de Sérézin du 30 décembre 1866. Celui-ci évoque la couverture du canal qui coupe la route de Sérézin à Meyrié. Sur un plan qui semble daté de 1766 cette planche est clairement désignée, ainsi que deux autres qui sur le même chemin en direction de Meyrié permettent le franchissement d'un autre canal puis de la rivière d'Agny.

Notre commune étant coupée en deux par l'Agny et jadis parcourue par une multitude de canaux il y avait certainement de nombreux passages à gué mais seul le souvenir des principaux d'entre eux est parvenu jusqu'à nous.

Sources : Archives départementales de l'Isère - Archives communales Nivolas Vermelle
Archives communales Sérézin de la Tour - F. Piraudo

Les petits trains

de la passion *(épisode 4)*

Encore une découverte de notre anonyme Nivolaisien, cette fois un modèle au 1\32°de la machine à vapeur la plus puissante du monde, la H8 du C&O Chesapeake & Ohio des USA.

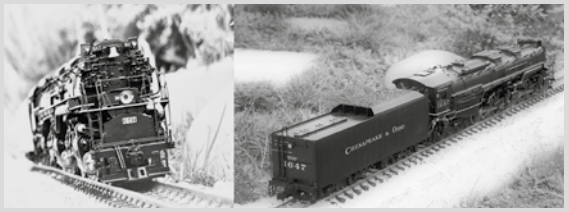

D'abord un peu d'histoire

En 1939, le C&O achète les plus puissantes locomotives à vapeur jamais construites au monde, de type Mallet (inventeur du système : un Français M. Anatole Mallet), soit une 1333 correspondant à 1 essieu guide à l'avant, un groupe de 3 essieux moteurs articulés + 3 essieux moteurs fixés au châssis et 3 essieux porteurs sous le foyer. Les exubérances de ces machines :

- Les H-8 avaient une charge sur chaque essieu moteur de 43 tonnes. La locomotive en état de marche pesait à elle seule environ 385 Tonnes et tirait jusqu'à 13.500 T (10 fois un train français d'aujourd'hui).
- Conception du boggie arrière à 3 essieux sous un foyer de 12.5 m² combustion où le gaz issu du charbon toujours combustible venant du foyer brûlait encore et dégageait un supplément de chaleur pour une plus grande puissance.
- La machine comportait aussi 3 siphons Nicholson, (Explication : Pour retrouver une pression de vapeur convenable et donc de la puissance dans une montée épuisante de plusieurs kilomètres dans les montagnes américaines, il avait été monté 3 tubes en fonte très épais qui étaient chauffés presque au rouge dans le foyer de la locomotive. Lorsque le mécanicien ouvrait l'eau à la base de ses tubes celle-ci se transformait instantanément en vapeur de manière violente très bruyante et rétablissait la pression dans la chaudière rapidement pour retrouver de la puissance et finir ainsi la montée).

Et celle de Nivolas Vermelle alors ?

Reproduite à l'échelle 1/32° (écartement de la voie 45 millimètres). Ce modèle représente aussi le gigantisme de la machine à vapeur réel. Longueur du modèle 1 mètre 21 Cm, hauteur 16 Cm et 33 Kg soit le poids d'un enfant de 9 ans. La chauffe est réalisée par du gaz de petit chalumeau vendu en magasin de bricolage, mais de manière exceptionnelle pour un modèle réduit celle-ci possède 2 brûleurs ! et une surchauffe (la vapeur est ''séchée'' avant d'aller se détendre dans les 4 cylindres), celle-ci approche la puissance 1 cheval vapeur soit 750 watts. La pression de la chaudière est de 4.2 Bars (soit 2 fois plus que la pression d'un pneu de voiture), contrôlé par mini manomètre dans la cabine de conduite. La législation, oblige d'avoir 1 niveau d'eau, 2 pompes à eau 1 sur 1 essieu + 1 à main, 2 soupapes de sécurité et aussi une épreuve hydraulique de la chaudière et du réservoir de gaz valable 5 ans ! Chaudière en inox + isolation en laiton, où sont brasés à l'argent tous les détails de la machine réel. Elle accepte des courbes de 6 m de Ø, sur 25 construites de cette version, 2 sont venues en Europe et ''juste'' 1 seule à Nivolas ! mais oui…….

Betty RIVOIRE, quartier du centre

Permettez-moi avant toute chose de vous dire le grand plaisir que j'ai eu de rencontrer Betty Rivoire dans son appartement « des Mésanges » dans le centre de Nivolas-vermelle. Grand plaisir, car cela nous a permis d'évoquer ensemble de vieux et bons souvenirs du conseil municipal où nous nous sommes côtoyés pendant plusieurs années, en particulier dans la commission de l'information.

C'est au sein de cette commission que nous avons créé en 1987, avec elle et d'autres élus, le premier numéro du TUN. Une époque compliquée si on prend un peu de recul, car l'outil informatique n'existait pas, ou si peu. C'est encore avec Betty que nous avons parcouru les quartiers du village pour faire les premières interviews afin d'alimenter cette rubrique qui portait alors le nom de « Portrait ». Notre première rencontre avec Jean-Marie Beurré, alors doyen de la commune fut un grand moment que nous avons eu plaisir à évoquer. Faut-il y voir un signe, si à l'époque, le logo du Tun s'appuyait sur un dessin de ce nouveau quartier du centre fraîchement livré, et le fait que Betty y coule maintenant une paisible retraite ? Peut-être ! Pour le moins un clin d'œil du destin dans ce douillet appartement « des Mésanges » qu'elle appelle « son nid » (de mésange !) dans un quartier tranquille et agréable où elle se plait beaucoup.

C'est en juin 1932, qu'Albertine vit le jour dans un quartier populaire de Strasbourg dans le Bas-Rhin. Une « erreur d'aiguillage » lors de l'enregistrement de sa naissance sur les registres de la commune, la fit s'appeler Berthe. Un prénom qui se transforma bien plus tard en « Betty ». C'est dans cette belle ville qu'en compagnie de ses 8 frères et sœurs, elle passa toute sa jeunesse. L'Alsace dont l'histoire tourmentée vit au fil des siècles cette région plusieurs fois annexée alternativement par l'Allemagne et par la France a toujours été imprégnée de ces deux cultures. C'est ainsi que Betty fut naturellement élevée dans ses premières années avec la langue allemande. Ce n'est qu'à l'âge de 6 ans qu'on lui enseigna le français. Un souvenir cruel est encore enfoui dans un coin de sa mémoire. Lors de la déclaration de guerre en 1939, Betty fut exilée par les autorités avec toute sa famille (excepté son papa), direction la région du Périgord. Plus exactement en Dordogne, dans le village de Saint-Astier, dans une maison qu'ils n'avaient pas choisie. De nombreux alsaciens et alsaciennes subirent le même sort. Elle se souvient de ce voyage hallucinant et déracinant dans un wagon à bestiaux. Le voyage dura trois jours, le wagon avait été partagé en deux à l'aide d'une bâche, et deux familles occupaient l'espace. De la paille à même le sol pour dormir, un « pot de chambre » pour chaque famille, et en route pour l'inconnu. Le papa envoyait bien de l'argent dans le Périgord, mais la maman tira le diable par la queue pour nourrir sa famille nombreuse. Betty se souvient en compagnie de ses frères et sœurs être allé chaparder quelques fruits par ci par là dans les jardins et vignes alentours. Il fallait bien vivre. On peut imaginer le traumatisme laissé par une telle aventure qui ne dura heureusement qu'une année.

Betty fit des études de secrétariat et de sténodactylo. Elle fut embauchée au trésor public de Strasbourg où elle était très appréciée pour ses compétences et son activité débordante.

Juste retour des choses, plus tard, le train ne lui a pas laissé que de mauvais souvenirs. Alors qu'elle revenait de rendre visite à des amis de Besançon, elle rencontra dans le train un sémillant et jeune militaire incorporé en Alsace qui rentrait de permission. Le coup de foudre fut immédiat, un amour incommensurable et jamais démenti vit le jour. Le jeune militaire s'appelait Jacky Rivoire, et il habitait Nivolas-Vermelle. Il eut vite fait de transformer par amour le prénom de sa bien-aimée en « Betty ». En 1952, Betty quittait son Alsace natale, sa famille et son métier pour rejoindre Jacky à Nivolas. Sa maman était bien angoissée que sa fille s'en aille pour rejoindre « un gars de l'intérieur » comme on appelait là bas tout garçon qui n'était pas alsacien. La maman de Jacky n'avait pas manqué non plus de se renseigner par courrier, auprès du curé des faubourgs de Strasbourg, sur la bonne moralité de Betty, qui en plus était alsacienne et n'était pas « une fille de l'intérieur »! Que voulez-vous, on ne donne pas comme ça son fils unique à la première jeune fille rencontrée dans un train. Le mariage eu lieu en 1954. Betty avait réussi son examen de passage. Yves, Odette, Paul et Marc virent le jour après cette union-passion. Et tout ça en 4 ans ½ s'il vous plait. Après une courte période passée dans un appartement de fonction à Bourgoin, ils vécurent avec leurs parents une jeunesse très heureuse dans la grande maison familiale de Curtet.

Jacky fit toute sa carrière aux tissages Merle à Bourgoin. Homme de gauche, et militant syndicaliste convaincu, il était pourtant très apprécié au sein de cette entreprise. Il a cependant tout le temps refusé une promotion à l'encadrement. Cela n'empêcha pas qu'en 1993, lors de son pot de départ à la retraite, les 3 patrons successifs qu'il avait connus dans l'entreprise au long de sa carrière viennent faire la fête avec lui. Ils voulaient rendre hommage à ses compétences et à l'homme droit et intègre qu'il était.

Betty pris une disponibilité pour élever ses 4 enfants. Lorsqu'ils furent en âge d'être plus indépendants, elle les informa qu'elle voulait reprendre un travail. Mais à l'expresse triple condition qu'ils lui donnent un coup de main dans les travaux ménagers, qu'ils soient sérieux à l'école, et qu'aucun d'eux ne redouble une classe. La promesse fut faite, et le pari fut tenu. Betty reprit donc un travail au PACT à Bourgoin, une administration qui s'occupait des subventions et des caisses de retraite. Elle y termina sa carrière en 1992. Jacky qui avait un an de moins continua la sienne d'autant.

Le destin parfois tragique ne lui fit pas de cadeaux. Après seulement 6 mois d'une retraite enfin à deux, une implacable maladie emporta « son Jacky », plongeant Betty et sa famille dans un chagrin indescriptible. Une grande et tragique page se tournait dans la vie de Betty. Femme de foi, elle s'occupa alors de la paroisse du village. Pendant 15 ans, elle célébra bénévolement les enterrements et prépara les funérailles avec les familles. C'était très émouvant, mais très enrichissant confesse-t-elle. Son défouloir était la marche et le vélo qu'elle adorait. Membre du CCAS, elle trouvait aussi beaucoup de plaisir à visiter et passer un bon moment avec « les anciens » de la commune. Malheureusement, en 2020, un malheureux accident domestique suivi de complications lui coûta 9 mois d'hôpital. Depuis, Betty vit dans « son nid des mésanges » avec une mobilité réduite qui l'empêche de faire toutes les activités qu'elle adorait. Mais elle ne se plaint pas, ses 4 enfants lui ont donné 9 petits-enfants, et 18 arrière petits-enfants. Elle ne les voit pas autant qu'elle voudrait bien sûr, ils lui téléphonent cependant très souvent, et lui rendent visite dès qu'ils le peuvent, car cette belle famille est éclatée dans toute la France.

Betty a beaucoup apprécié les longues années qu'elle a passées au quartier de Curtet. D'excellents voisins, une ambiance et une solidarité extraordinaire les rassemblaient. Le jardin était chaque jour un sujet de discussion entre voisins, autour d'un verre de vin blanc, pour savoir qui avait les plus belles salades. Mais il y eu aussi bien d'autres façons de célébrer l'amitié, des souvenirs indélébiles.

Betty, comme beaucoup d'anciens, n'arrive plus à suivre et à comprendre la société d'aujourd'hui. Elle a cependant beaucoup insisté pour que je termine cet article en disant qu'elle saluait et qu'elle souhaitait malgré tout bonne chance à cette société. Sans oublier de passer aussi un bonjour venu du cœur à toutes ses connaissances. Merci Betty.

Propos recueillis par Guy HYVER

Le festival

«Souriez, vous allez jouer» a fait étape à Nivolas-Vermelle

Malgré le beau temps, quelques familles et amis avaient répondu à l'invitation des 2 spécialistes du jeu berjallien dans le cadre du festival «Souriez, vous allez jouer».

Alors que les animateurs de « Déclic Ludic » faisaient découvrir de nouveaux jeux de société comme «Trio», «Fou fou fou !», «Sail», «Skyjo» et bien d'autres. Fredy de «Borne 2 be a life» proposait une plongée dans l'univers des jeux vidéos rétros des années 80-90 avec Mario Bros, Mario Karl, Soulcalibur… Très vite la salle des fêtes a résonné de fous rires et ceux qui pensaient passer une heure à jouer sont restés tout l'après-midi…

Une nouvelle jeunesse

pour la boucherie -Charcuterie Traiteur CARRET-BONHOMME

Pendant 30 ans Nadine et Roland Carret-Bonhomme ont accueilli leurs clients dans cette boutique de Nivolas-Vermelle. Aujourd'hui c'est leur fils Bertrand qui est à la tête de l'entreprise intégrée dans le groupe Margaux créé par Bertrand.

Ce passage de flambeau a été aussi l'occasion, de toiletter les lieux avec un nouveau laboratoire et de rénover la boutique. C'est une nouvelle équipe qui vous propose une sélection de viandes bovines du Limousin, des viandes de porc et des volailles de provenance française. N'hésitez pas à demander conseil, ils ne manqueront pas de vous faire part de leurs meilleures astuces quant à la préparation de vos petits plats. Le rayon charcuterie vous permettra de déguster des spécialités régionales. Dans cette nouvelle boutique vous trouverez un vaste rayon traiteur qui vous donnera une envie de goûter la large variété de salades composées, de terrines de légumes, de plats mijotés… Une cuisine concoctée à partir de produits de saison mis à l'honneur par le chef. Le rayon épicerie fine vous permettra d'accommoder vos plats avec un assortiment de légumes, sauces et condiments. La sélection de fromages comme les quelques douceurs sucrées présentées dans la vitrine ne manqueront pas de séduire les plus gourmands. Dans cette nouvelle boutique, le goût est mis à l'honneur !

le Vermeil : Un hébergement de charme à Nivolas

Vous êtes en plein centre de Nivolas, dans un contexte assez minéral et dès que vous passez le portail, vous changez complètement de contexte. Une tonnelle de glycine tend ses branches centenaires et vous avez de suite envie de vous poser dans un petit salon de plein air.

Tout est à l'avenant dans cette demeure du XIXème siècle restaurée pour trouver un confort d'aujourd'hui dans un cadre historique préservé.

Véronique et Alexandre ont tout de suite senti le parti qu'on pouvait tirer de cette maison pour en faire profiter les gens de passage qui, du coup, vont se sentir comme chez eux. C'est le sens qu'ils ont donné à leur initiative, en créant un gîte confortable, plein de charme.

Véronique qui a déjà été gérante d'un lieu de réception dans l'évènementiel a su préserver le cadre, tout en lui donnant un petit plus personnel.

L'hébergement comporte 4 chambres pouvant accueillir de 6 à 10 personnes avec des espaces communs confortables autour d'un immense salon-salle à manger permettant de réunir tout le monde.

Véronique nous présente ses objectifs : permettre des retrouvailles en famille ou entre amis, pour passer quelques jours ensemble.

Offrir des espaces de travail pour des séminaires d'entreprises, des formations en effectif réduit etc.

C'est bien sûr ce dernier segment de clientèle qui est visé et pour cela, dans une ancienne grange attenante un espace « bien-être » est mis à disposition, avec jacuzzi, sauna, espaces sportifs, afin de compléter l'aspect détente du lieu.

A la demande, le petit déjeuner voire les repas peuvent être fournis par le couple Véronique et Alexandre.

Véronique et Alexandre
1580 rue du Vernay - 38300 Nivolas-Vermelle
tel 06 16 84 90 77
mail : location.vermeil@gmail.com
site internet : www.le-vermeil.com

Association

Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

L'exposition originale de sculptures sur livres d'Evelyne Dorel qui s'est terminée le dimanche 18 mai, après un grand succès. Le vernissage très sympathique a eu lieu le samedi 3 mai avec les élus, dont la présence est très appréciée chaque fois par les membres de l'association.

Dimanche 25 mai à 17 heures, l'association a eu le plaisir d'accueillir une représentation théâtrale « Pierre et Mohamed » écrite par Adrien Candiard.

Samedi 7 et dimanche 8 juin, l'association, comme chaque année, a participé aux Journées Nationales des Rendez-Vous aux Jardins- avec les visites commentées et guidées de Denise Fréchet qui a beaucoup échangé avec les visiteurs.

Vendredi 4 juillet – c'est un concert-projection exceptionnel avec Adrien Maza, guitariste talentueux accompagné de Sara Campo, artiste dans le champ de l'image.

Vendredi 15 août à 10h30, en l'église de Vermelle aura lieu la messe de l'Assomption animée par le groupe de choristes de St Romain de Vermelle et suivie de la traditionnelle procession en hommage à Marie avec la belle statue de la Vierge en bois de polychrome portée par 4 paroissiens.

Exposition de peinture du 7 au 21 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine. L'association participe à cette manifestation depuis de nombreuses années., c'est un artiste-peintre Phil Furino qui vient occuper les cimaises de Vermelle, qui exposera à partir du samedi 7 septembre jusqu'au 21 septembre avec ouverture les week-ends de 15h à 18h. Le vernissage aura lieu le samedi 7 septembre à 18h.

Sculptures sur livre à Vermelle

Pour l'ouverture des saisons culturelles de Vermelle 2025, Suzanne Badin a invité Evelyne Dorel avec une exposition de sculptures sur livres.

Le vernissage de cette exposition s'est fait en présence du Maire Christian Beton, de Graziella Bertola-Boudinaud, l'Adjointe à la culture et de Didier Gauthier Président départemental de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Tous félicitaient et remerciaient toute l'équipe de l'Association, ainsi qu'Evelyne Dorel pour l'imagination dont elle fait preuve dans ses créations de sculpture sur papier.

Celle-ci, rappelait qu'elle a démarré ce travail, après un accident de santé qui l'a immobilisée et qui l'a amenée à pratiquer des exercices pour retrouver la finesse de ses gestes.

«Mes doigts modèlent la matière et pendant ce temps, mon esprit est libre et peut s'échapper et prendre du recul».

Pierre et Mohamed,

un dialogue d'une grande sensibilité

En présentant les acteurs, Suzanne Badin, Présidente de l'Association pour la Protection de L'Église de Vermelle, rappelait que dans ce même lieu, l'association avait accueilli Mickaël Lonsdale lisant des textes sur l'assassinat des moines de Thibéride, plongeant d'entrée le public dans ce climat des années 90, où le Front Islamique du Salut faisait régner la terreur en Algérie.

Pierre, c'est Pierre Claverie, évêque d'Oran qui a choisi de revenir en Algérie, après l'indépendance afin de vivre avec cette nouvelle république et de lui apporter son aide modeste.

Mohamed, c'est le jeune chauffeur musulman qui avait été choisi par l'évêque pour l'accompagner dans ses déplacements.

La pièce est en fait écrite par Adrien Cadiart, à partir des textes et interviews de Pierre Claverie, centrés sur le dialogue entre les chrétiens et les musulmans et des réflexions de son chauffeur, Mohamed Bouchikhi qui découvre les relations d'amitié qui peuvent se tisser, au-delà des différences religieuses et dans le respect des idées de chacun.

Un décor dépouillé, un simple échafaudage, symbolisant la corniche où Mohamed vient se ressourcer, permet à Philippe Garin et Michel Avidikian de donner vie à ces textes et de se centrer sur ce respect entre les religions avec en toile de fond, ce climat de peur qu'installent les fanatismes.

«Toutes les religions sont sans cesse exposées à devenir des instruments d'oppression et d'aliénation.» écrit Pierre Claverie qui refuse de céder à la peur et qui va le payer de sa vie, puisque tous deux, Pierre et Mohamed décèdent dans l'explosion de leur véhicule, devant l'évêché d'Oran.

Ciné été 2025 : Le robot sauvage

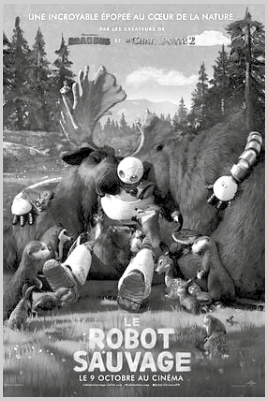

Le 15 juillet 2025 à la tombée de la nuit dans la cour de l'école de Boussieu

Le Robot Sauvage suit l'incroyable épopée d'un robot – l'unité ROZZUM 7134 alias "Roz" – qui après avoir fait naufrage sur une île déserte doit apprendre à s'adapter à un environnement hostile en nouant petit à petit des relations avec les animaux de l'île. Il finit par adopter le petit d'une oie, un oison, qui se retrouve orphelin.

En cas de mauvais temps la projection se fera sous le préau de l'école

Une nouvelle exposition

originale à la bibliothèque

Du 6 au 31 mai, sur les cimaises de la bibliothèque, Yaro a présenté une série de cyanotypes originaux réalisés spécifiquement pour cette exposition.

Cette technique bien qu'ancienne était une découverte pour le public. Il s'agit d'un procédé d'impression qui s'appuie sur la sensibilité des sels de fer à la lumière qui va les transformer en sels ferreux. Cette technique était utilisée au XIXème siècle par les explorateurs. Yaro a présenté sa technique. L'effet produit est magique on voit apparaître des éléments naturels sur un magnifique fond bleu cyan. Les élèves de 2 classes de l'école élémentaire ont participé à un atelier de création artistique animé par Yaro.

Concert guitare illustré

avec Adrien Maza et l'artiste dans le champ de l'image Sara Campo

Vendredi 4 juillet à 19h

à l'église de Vermelle

1ère «Soirées de Nivolas» théâtre

Vivien Laplagne

Samedi 13 septembre

à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolas» - théâtre

Les Tréteaux de Saint Chef

Samedi 11 octobre à 20h30

à la salle des fêtes

Festival Trans'Alp BD

Samedi 18 et dimanche 19 octobre

Du côté de la bibliothèque…

La bibliothèque municipale Michèle Fouletier vous accueille durant tout le mois de juillet les mardis de 16h à 18h, mercredis de 10h à12h et les samedis de 10h à 12h.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tout le monde, vous n'avez pas besoin de vous inscrire pour consulter les documents sur place, venir travailler. La cotisation est nécessaire pour l'emprunt des livres. Elle sera fermée du mardi 5 au samedi 23 août inclus.

En cette fin d'année scolaire, les enfants des écoles maternelle et primaire de Nivolas-Vermelle ont participé, comme chaque année, au Prix Nord Isère.

Sélection Oukoumé cm2

Sélection Ginkgo ce2- cm1

Sélection Filao cp-ce1

Sélection Erable Maternelles

Pour les adultes, venez découvrir les 5 bandes-dessinées sélectionnées pour le Prix Bulles de Sang d'Encre et votez pour votre préférée.

Nous terminons cette saison avec l'exposition de peinture de Malo Chiras en juin.

Rendez-vous le samedi 6 septembre pour notre braderie de livres de 10h à 12h30.

Nous vous proposerons ensuite l'exposition «Jeux de mômes» de la Médiathèque Départementale de l'Isère du 22 septembre eu 13 octobre. Cette exposition s'adresse au jeune public avec différents jeux pour découvrir le monde de la bande dessinée.

Nous vous présenterons aussi notre nouvelle programmation culturelle. En attendant nous vous souhaitons un très bel été !

L'équipe de la bibliothèque municipale Michèle Fouletier de Nivolas-Vermelle

Les femmes donnent leur avis

sur leur place dans la société

Choisi par l'Association « La voix des femmes » animé par Élise Ammi, le film réalisé par Léa Bordier et Lisa Miquet était une bonne introduction à une analyse des difficultés auxquelles se heurtent les femmes quand elles prennent la parole pour exprimer des idées fortes.

Les deux réalisatrices ne sont pas allées chercher des femmes parmi les « youtubeuses » intervenant sur des sujets dans lesquels on veut enfermer les femmes, maquillage, mode, soins diététiques etc, mais au contraire, elle sont parties à la recherche des autres, celles qui ont des interventions sur l'art, la science, le cinéma, les connaissances scientifiques et là, on se rend compte des difficultés auxquelles ces femmes sont exposées. Les commentaires machistes ne manquent pas de s'exprimer, parfois en termes crus, comme si les « internettes » devaient se limiter aux sujets « futiles » soi-disant féminins. Les témoignages locaux ont émaillé la discussion qui a suivi la projection.

Festival Abyss'Alpes Phot'Eau

Les 29 et 30 mars 2025 a eu lieu le premier festival de photo sous-marine en région Auvergne-Rhône-Alpes, organisé conjointement par le CSBJ plongée, la commission photo-vidéo 38 et la municipalité de Nivolas-Vermelle.

Le Festival Abyss'Alpes Phot'Eau a rencontré un très vif succès. Un public d'environ 550 personnes a été ravi de découvrir la beauté des mondes sous-marins par l'intermédiaire des 270 photos exposées dans le cadre du concours et de celles constituant l'exposition itinérante de la commission photo-vidéo du CODEP 38.

Le classement des photographies en concours est visible sur le site Facebook du festival : https://www.facebook.com/profile.php?id=61561587192853

Un auditoire nombreux a assisté aux conférences et les thèmes abordés ont été très appréciés. Fabienne Rossier a présenté «le requin baleine alerte rouge collision». Rémi Masson a présenté «Sous la surface des eaux douces» et Patrice Bureau a présenté une conférence interactive «Saurez-vous entendre le monde du silence ?»

Tout au long du week-end, des stands de professionnels en lien avec la plongée sous-marine, ainsi que d'associations travaillant à la protection de l'environnement ont renseigné les visiteurs, et la plongée virtuelle avec les requins a particulièrement été plébiscitée.

La soirée de proclamation des résultats du concours photo et de remise des prix et des trophées, suivie d'une projection de montages audiovisuels réalisés par des photographes et vidéastes sous-marins a été une franche réussite. Les spectateurs ont découvert de très belles réalisations. Nous nous devons de rappeler que l'année 2025 a été déclarée « année des océans » par le Gouvernement Français et qu'elle sera consacrée aux enjeux cruciaux de la préservation de notre environnement marin.

Le festival a eu à cœur de sensibiliser les enfants scolarisés sur la commune à la protection de l'environnement. Une visite de l'exposition commentée par des biologistes et des photographes a été organisée spécialement pour eux le lundi 31 mars.

Les organisateurs du festival Abyss'Alpes Phot'Eau remercient chaleureusement l'ensemble des généreux partenaires et sponsors, les exposants et conférenciers, et les participants au concours, qui nous ont fait confiance et qui ont permis de réaliser ce beau projet.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition du festival Abyss'Alpes Phot'Eau.

L'ALEP
Arts et Culture

Cette saison se termine avec un joli bilan. L'atelier de peinture a retrouvé un effectif confortable.

La section informatique fait le plein avec ses 2 ateliers qui affichent complets. La section scrapbooking poursuit son rythme de croisière. L'atelier théâtre enfants a remporté à nouveau un grand succès lors du festival « Jeunes en scène ». La dernière exposition de peinture fait un bilan plus que positif sur tous les plans, le public et les peintres étaient ravis. Un point commun à toutes ces activités est une ambiance conviviale et chaleureuse avec beaucoup de bonne humeur. L'Alep arts et culture sera présente au Forum des associations en septembre. L'association organisera son voyage annuel le samedi 15 novembre à la découverte du site Le Corbusier à Firminy et de la Chartreuse de Sainte Croix en Jarez. Ce voyage est ouvert à tous.

Atelier
scrapbooking

L'activité scrapbooking réunit des participantes désirant faire de la mise en page d'albums photos en utilisant des techniques de découpage, de tampons etc..

Le fonctionnement de cet atelier est basé sur la dynamique de groupe qui favorise l'échange de technique, d'idées et de matériel.

Les ateliers se déroulent tous les jeudis , salle Georges Savary.

Pour la rentrée 2025/26 nous aurons quelques places disponibles.

Renseignements auprès de Christiane Hawadier. (06 86 00 44 48)

Fête
de l'école du village
Vendredi 27 juin
au parc Vert-Mêle

Gala
du JCNV
Samedi 28 juin matin
au gymnase

Gala
de l'EGNV
Samedi 28 juin après-midi
au gymnase

Soirées de Nivolas

La compagnie du Jeu de l'Être a enchanté le public

Malgré la neige et un match important à la télé, une bonne cinquantaine de personnes étaient venues pour assister à cette nouvelle pièce de théâtre des soirées de Nivolas.

Ma mère est un panda, pièce choisie par la compagnie du Jeu de l'Être, avec de nombreux rebondissements et sa fin inattendue était assurée de captiver le public. La compagnie Ruymontoise a su montrer la qualité de son interprétation. Le public était enchanté.

Une nouvelle soirée de Nivolas magnifique !

Les Phonies Polies étaient de retour pour la 3ème fois à Nivolas-Vermelle, dans le cadre des Soirées de Nivolas... Maud Georges, était la capitaine du navire « Voix liés ».

Le décor, un navire humain qui selon les vents balance calmement ou tangue… Très rapidement le public s'est laissé embarquer dans ce voyage vocal unique et décalé… Dès le début le spectateur est surpris par une mise en scène ciselée, des textes riches où sont cités Albert Einstein, Aristote et d'autres et des textes écrits par des choristes, des textes poétiques… C'est ainsi que les chants interprétés avec brio, sont introduits. Des chants divers qui vont d'un Lacrymosa à un chant de pirates…. Un équipage dont le grain de folie et la performance vocale a emporté avec lui tout son public dans de « lointaines contrées laryngées ».

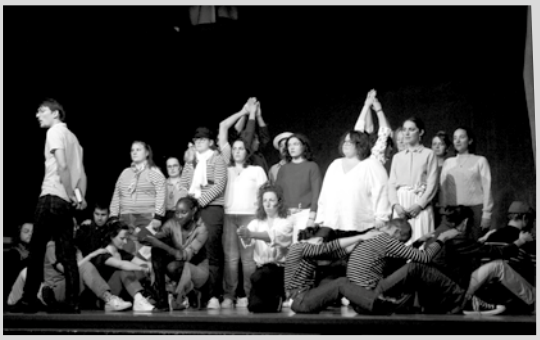

Les musiques anciennes

ont fédéré les mélomanes de l'Arc Alpin

Le département des musiques anciennes du Conservatoire Hector Berlioz est un groupe particulièrement dynamique qui a su fédérer les différentes sections comme les flûtes anciennes, les bassons, les violes de gambe et autres instruments de la famille, le chant médiéval et le chant renaissance, les clavecins pour déboucher sur un concert enthousiaste.

Pierre-Louis Rétat a été la cheville ouvrière du rassemblement de ces amoureux de la musique ancienne, venant du Nord-Isère, mais bien au-delà de toute la région jusqu'à Annecy. En deux week-ends, il a su insuffler un esprit de groupe qui a littéralement explosé lors de ce concert final, dans l'église de Nivolas-Vermelle. Un grand bravo aux musiciens, aux choristes, aux solistes et à l'équipe du Conservatoire qui a permis d'établir une véritable fusion entre tous ces artistes, jeunes ou adultes dans un esprit de bienveillance réciproque.

Chorale En plein chœur

Les choristes ont subi quelques turbulences (absences, jours fériés, ...) dans leur voyage de préparation de la spectaculaire représentation prévue.

Encore en vol ils peaufinent le spectacle chanté et joué puisque soucieux de vous montrer tout leur potentiel, comme un accord, la date d'arrivée aura lieu pendant la saison 2025-2026.

Nous avons davantage hâte de vous retrouver à l'atterrissage avec votre pan-carte de bienvenue ! Gardez un œil sur notre avion et restez à l'affût !

Association de chorale En plein chœur.

Répétition le jeudi de 18h à 20h au foyer municipal de Nivolas-Vermelle.

1er Prix Ado : B. L'Homme Volcan

Dans l'ombre des cieux lourds, où grondent les entrailles,
Le volcan se soulève, et son feu sans détour
Tantôt forge un empire aux sublimes murailles,
Tantôt brise la terre en un dernier séjour.

Ainsi va l'homme ardent, aux colères secrètes,
Dont l'âme est un brasier sous l'éclat du ciel clair ;
Il enfante des îles aux cimes parfaites,
Et sème à l'horizon l'Éden comme l'enfer.

Sa flamme illumine et consume à la fois,
Son souffle est un destin, sa lave une sentence,
Il est à l'univers un créateur sans lois,
Bâtissant des palais sur des cendres immenses.

Garde-toi de l'embrasement qui sommeille,
De l'ivresse du feu qui veut tout dévorer,
Que ton buisson ardent tienne jusqu'à jamais

Jonathan Guinet

Nettoyage de Printemps à Nivolas-Vermelle, avec les élèves du Lycée Saint Marc

Ce samedi 29 mars les élèves du Lycée Saint Marc, conjointement avec la mairie de Nivolas Vermelle, ont participé à un grand nettoyage de Printemps, samedi 29 Mars au matin.

Organisé par les élèves de l'atelier Développement durable du lycée, ce nettoyage a rassemblé une quarantaine de participants. Équipés de gants, pinces, gilets et sacs poubelle fournis par la Mairie , ils avaient pour objectif de nettoyer les alentours du Lycée. Les six groupes constitués et animés par des adjoints , élus et enseignants ont sillonné différents parcours, ils ont ramassé les déchets trouvés aux abords des routes, autour du stade et de la rivière. Les déchets les plus fréquents étaient les bouteilles, canettes, emballages alimentaires et mégots. Ils ont aussi débarrassé la nature de meubles ou d'une dizaine de pneus abandonnés. À chacun d'entre nous de faire un effort pour qu'il y ait moins de déchets à ramasser lors du prochain nettoyage !

L'ALEP Plein Air

Le dimanche 5 mai 2025, l'association ALEP Plein Air a organisé sa traditionnelle Marche dans la Nature.

En dépit d'une météo incertaine, près de 200 personnes ont participé aux randonnées proposées sur trois parcours (6, 11 et 16 km) avec des ravitaillements animés par nos bénévoles. Les participants sont rentrés, parfois un peu mouillés par la pluie, mais avec un grand sourire. Ils ont ensuite pu profiter de la buvette et sont tous repartis avec un petit pot de fleur offert à chacun.

Le week-end du 16 au 18 mai, les randonneurs de l'ALEP se sont rendus près de Vouglans pour découvrir les merveilleux sentiers du Jura et les délicieuses spécialités du terroir. Comme d'habitude, la bonne humeur était au rendez-vous !

Marche nordique le samedi matin 9h30 / 11h30

Toutes les informations sur le site http://sitealep.e-monsite
mail : alep.rando@hotmail.com -
Permanence salle foyer le mardi 18h30-19h30

Randonnée semi nocturne ***avec l'ALEP PLEIN AIR***
Dimanche 27 septembre

Une belle saison pour la Gym-Adultes

La Gym-adultes termine sa saison avec toujours une belle fréquentation que ce soit aux cours de renforcement musculaire le mardi matin, le jeudi soir ou aux cours de stretching le mercredi matin.

Sous la direction bienveillante de Pascale, chacun et chacune s'exécutent dans la bonne humeur. Le bureau de la gym adulte sera présent au forum des associations le samedi 6 septembre au Parc Vert-Mêle.

Tennis et Pickleball : le club de Nivolas-Vermelle vous attend !

Samedi 17 mai, le club de tennis de Nivolas-Vermelle a troqué ses balles de tennis contre des cœurs généreux pour un téléthon mémorable ! Entre les jeunes qui couraient partout comme des balles perdues et les moins jeunes qui ont découvert le pickleball, c'est un peu comme le tennis, mais en plus rigolo et avec des raquettes qui ressemblent à des poêles à crêpes, l'ambiance était au rendez-vous.

Les exercices proposés ont fait transpirer plus d'un, mais c'est pour la bonne cause ! Et parlons de la buvette : un vrai succès, où les boissons fraîches coulaient à flots, presque autant que la sueur sur les courts.

Merci à tous les participants pour cette journée pleine d'énergie, de solidarité et de fous rires.

Le club de tennis de Nivolas-Vermelle a encore frappé fort, prouvant que le sport et la générosité font vraiment bon ménage !

Le Club de Tennis de Nivolas-Vermelle passe la barre des 56 licenciés !

Une douzaine de personnes ont rejoint le club au travers du Pickleball, qui peut se pratiquer en couvert dans le gymnase les mercredis soir (20h à 22h) ou en extérieur sur 4 terrains.

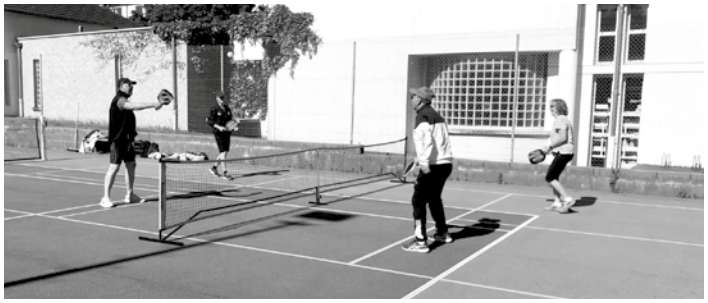

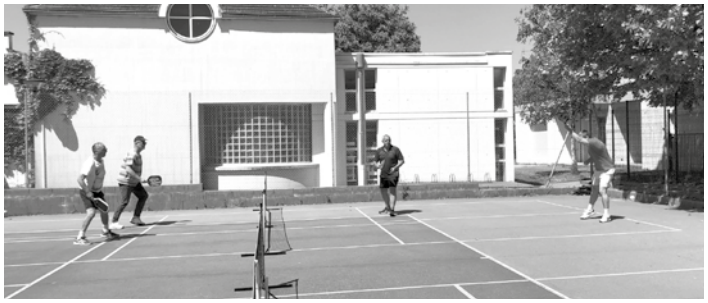

Championnat de Printemps : les femmes sont finalistes, ce n'était pas arrivé depuis la création du club en 1987.

Assemblée Générale : Le Vendredi 6 juin à 18h30 au Foyer

Fête du tennis le samedi 14 juin, venez nombreux découvrir le club.

À très bientôt sur les courts !

Le bureau, Olivier, Jérémy, Xavier

Vive le TCNV Nivolas-Vermelle !
Site Web : https://sites.google.com/view/tcnv/ - Email : tcnv38@gmail.com
Rue du square, 38300 Nivolas-Vermelle - Téléphone : 04 74 92 19 35
Rejoignez le Club de Tennis de Nivolas dès aujourd'hui et commencez à marquer des points dans une communauté de tennis accueillante et dynamique !

Hatha Yoga Energie

Besoin de vous détendre ? Besoin de prendre du temps pour vous ? Le YOGA est fait pour vous ! Venez nous rejoindre le mercredi de 19h à 20h30 au foyer de Nivolas salle 8.

Nous pratiquons dans une ambiance conviviale du Hatha Yoga accessible à tous. Les cours comprennent des Postures proposées selon plusieurs niveaux afin que chacun les réalise dans la limite de ses possibilités, des exercices respiratoires, de la relaxation et de la méditation.Afin d'entretenir des relations chaleureuses entre les participants, nous proposons tout au long de l'année des temps conviviaux : partage de la galette des rois, restaurant, pique-nique…

Si vous êtes intéressés, contactez Claudie 06 84 33 24 07 ou Isabelle 06 70 99 25 02.

Nivolas Cyclo : Ensemble, Toujours !

« Ensemble, Toujours » tel est le slogan du club cyclotouriste de Nivolas Vermelle. En effet, que ce soit pour pédaler sur les routes ou les chemins ou que ce soit pour organiser des activités cyclistes, les 43 Nivolas Cyclo (dont 6 féminines et un jeune âgé de 17 ans) savent se mobiliser toujours ensemble !

Le défi de la longue distance !

Les 05 et 25 Avril 2025, Nivolas Cyclo organisait deux Brevets de Randonneurs Mondiaux ouverts à toutes celles et tous ceux qui apprécient les défis cyclistes. Autrement dit, les BRM sont des longues randonnées à réaliser à allure libre dans un laps de temps défini. Ce fut un beau succès grâce à l'organisation mise en place, à la belle météo et aux 97 intrépides et joyeux randonneurs (14 filles et 91 garçons) sur la première randonnée de 200 km (délai de 13 heures) et aux 56 courageux, dont 5 féminines, sur la seconde « balade » longue de 300 km (délai de 20 heures).
Devant un tel succès, le club étudie la mise en place pour 2026 de 4 épreuves : 200 km, 300 km, 400 km et 600 km qui permettront, si homologation, de s'inscrire, en 2027, à la fameuse randonnée « Paris-Brest-Paris » longue de 1200 km.

Gwenola : « Paris-Brest-Paris » son défi !

Gwenola, nivolésienne, n'a qu'une seule idée sportive en tête : participer au « Paris-Brest-Paris » en 2027 soit 1200 km à réaliser en 90 heures. Aussi, pour s'entraîner, elle n'hésitera pas à se lancer toute seule sur le parcours du BRM 200 km

organisé par le club. Et 15 jours plus tard, elle s'élance à nouveau sur un second 200 km mais cette fois en Bretagne, sa région natale. Vous pouvez être certain qu'elle sera la première inscrite aux prochains BRM que le club espère bien organiser en 2026. Gwenola ne lâche rien !

Nivolas Cyclo, c'est aussi un club VTT et VTTAE

Tous les samedis, un à deux groupes de vttistes sillonnent les chemins et sentiers des campagnes autour de Nivolas-Vermelle. Parfois, les départs sont délocalisés pour découvrir d'autres spots dédiés aux vélos des campagnes qu'ils soient « musculaires » uniquement ou assistés électriquement. Le plus jeune de nos vttistes est âgé de 17 ans. Le plus ancien a presque 5 fois son âge ! Les vélos à assistance électrique permettent de rouler ensemble quels que soient les âges et les capacités physiques.

Le Groupe Route part en Séjour dans le Valromey … et les vttistes aussi !

Les « groupes route » arrivent à rouler en semaine et le week-end. Généralement, ce sont deux et parfois trois groupes qui partent de Nivolas pour des parcours plus ou moins longs. Chaque année, à l'Ascension, un séjour de trois à quatre jours est organisé. Cette année, la destination, c'est le pays du Valromey avec l'ascension du Grand Colombier ! Des parcours plus ou moins pentus sont prévus chaque jour du séjour et pour chaque pratique (route et VTT).

Enfin, Nivolas Cyclo organise une Randonnée VTT/VTTAE et Marche le Dimanche 26/10/2025. Une date à retenir !

Plus d'informations sur :
https://nivolas-cyclo.kalisport.com/
et Facebook « Nivolas Cyclo »

Basket club : Notre équipe U15F championne régionale !

« Ce titre, c'est la récompense d'une vraie cohésion entre joueuses, parents, coachs, un vrai esprit d'équipe et de tout le travail accompli ensemble, sur et en dehors du terrain. »

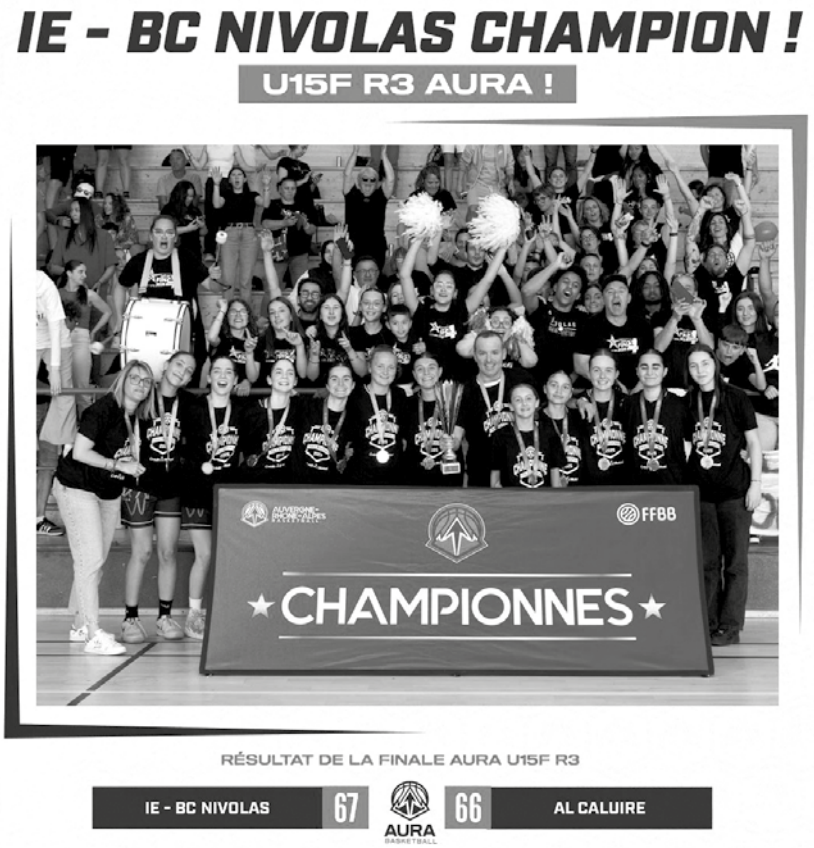

Quelle fierté pour notre village ! Nos U15 féminines sont championnes régionales R3, après une finale palpitante à Vic-le-Comte, face à l'équipe de Caluire. Un bus de supporters les a accompagnées dans cette aventure, mettant une ambiance inoubliable dans les tribunes et dans le bus. Bravo les filles ! Félicitations à Marc, Nana et Seb, qui ont su faire grandir la catégorie U15F au fil de l'année !

Et ce n'est pas tout : grâce à leur belle saison, toutes nos équipes jeunes féminines (U13, U15 et U18) sont désormais qualifiées au niveau régional. Nous sommes le seul club du Nord-Isère à réaliser cet exploit – une grande fierté pour notre commune et notre CTC avec St Victor de Cessieu et tous les coachs et bénévoles qui œuvrent au quotidien.

Mention spéciale également à notre équipe U18F2, qui a réalisé un très beau parcours en Coupe de l'Isère, atteignant les demi-finales avec cœur et détermination.

Le club lance d'ailleurs une campagne de recrutement pour continuer sur cette belle lancée : nous accueillons avec joie les filles motivées en U13, U15 et chez les seniors. N'hésitez pas à venir faire un essai !

La saison a aussi été marquée par la réussite de notre tournoi U7/U9, qui a rassemblé petits et grands autour du ballon rond dans une ambiance conviviale et festive. Des graines de champions et championnes qui ont profité des nombreuses animations tout au long de la journée.

Autre moment fort : le tournoi 3x3 des sponsors, qui s'est déroulé dans la bonne humeur ! Une belle occasion de remercier nos partenaires autour du jeu et de la convivialité. Félicitations à l'équipe, grande gagnante du tournoi !

Et pour conclure cette belle année, un rendez-vous avait été pris pour le vendredi 13 juin à 19h au gymnase de Saint-Victor pour notre Assemblée Générale. Un moment de partage ouvert à tous, pour faire le point sur l'année écoulée et préparer la suite ensemble.

Le Sou des écoles :

une dynamique bien en marche !

Bien que le bureau ait été largement renouvelé cette année, la nouvelle équipe sous la présidence de Camille Groebert, prend progressivement ses marques et peut compter sur le soutien fidèle des bénévoles.

Le mois d'avril a été marqué par un événement phare organisé par le Sou des écoles : le traditionnel loto, qui s'est tenu le samedi 5.

Cette édition a rencontré un franc succès, tant par la forte participation que par la générosité de nos partenaires.

Nous remercions chaleureusement les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, ainsi que les services techniques de la mairie pour leur aide précieuse dans l'organisation.

Un immense merci également à l'ensemble des commerçants, particulièrement les commerces locaux, pour leur soutien et leurs nombreux dons. Leur générosité a largement contribué à la qualité des lots proposés aux participants.

Parmi les prix les plus convoités : un séjour dans un camping 5 étoiles à Torreilles, qui a ravi les gagnants.

La liste complète des commerçants participants est disponible sur notre page Facebook.

Rendez-vous en juin pour la kermesse !

Autre temps fort de l'année : la kermesse de fin d'année, qui se tiendra le vendredi 27 juin à partir de 17h30 au Parc « Vert-Mêle ». Ce rendez-vous festif viendra clore l'année scolaire dans une ambiance conviviale – espérons que la météo soit au rendez-vous !

Une vente de gâteaux sera proposée pour le goûter, avant d'ouvrir officiellement les festivités à partir de 17h30.

Au programme : stands de jeux, structure gonflable, pêche à la ligne, course en sac, et d'autres surprises.

Côté buvette, vous retrouverez la formule classique mais toujours appréciée : barbecue-frites !

Ambiance festive garantie !

Pour faire de cette kermesse un succès à la hauteur du loto, nous faisons appel aux parents volontaires pour aider à tenir les stands.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : lesoudesecolesnivolas38@gmail.com, ou rejoindre notre groupe WhatsApp :

Un engagement collectif qui porte ses fruits

Un grand merci aux familles pour leur mobilisation !

Les bénéfices générés grâce à ces actions permettent au Sou de financer des projets pédagogiques et ludiques à destination des enfants.

Cette année, les élèves de l'école élémentaire ont ainsi pu profiter d'un voyage scolaire à Grenoble. De leur côté, les maternelles ont bénéficié d'un parcours d'initiation aux activités circassiennes, pour découvrir le monde fascinant du cirque tout en s'amusant. En mai, ils ont également assisté à une représentation sur le même thème dans l'enceinte de l'école.

On vous attend nombreux le 27 juin pour fêter ensemble l'approche de la fin de l'année scolaire !

Regard

d'une Nivolaisienne sur le Pumptrack...

Le Pumptrack Miniature

Sa taille et ses dénivelés avaient laissé plus d'un Nivolaisien perplexe : mais hier soir il s'est hissé à la hauteur des grands !

Les enfants, invités à le tester avant la pose de l'enrobage, se sont « éclatés » sur ce tracé accessible de la maternelle au primaire , de la trottinette au BMX : tous les participants y ont tracé leur chemin ... fait tourner le manège !

De ronde en ronde , la confiance chez les tout petits est même vite devenue performance, les plus grands ne se sont pas défiés, n'ont pas bousculé les débutants : que du bonheur !

Ce pumptrack miniature est bien plus qu'un simple circuit : c'est un véritable lieu de partage et de plaisir.

Alors, tous à vos casques : grimpez votre vélo, et préparez-vous à l'aventure !

Aide l'abeille à retrouver son chemin, pour rejoindre son jardin fleuri.

Solution Mots Croisés n°154

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	S	C	A	R	A	D	E	S
2	A	M	O	U	R	A	C	H	A	I
3	N	■	C	L	A	M	E	■	N	■
4	T	R	I	S	S	E	■	N	E	O
5	O	U	A	■	E	E	E	■	S	I
6	U	E	L	E	■	S	O	C	■	S
7	E	R	E	■	F	■	L	O	U	E
8	■	A	■	C	O	S	I	G	N	A
9	V	I	Z	I	R	■	E	N	■	U
10	E	S	■	L	A	I	N	E	U	X

Pas moins de 500 enfants pour la rencontre des écoles du Val d'Agny

Dans le cadre du PEDT (Plan Éducatif de Territoire), les élus de cinq communes du Val d'Agny ont proposé comme les années précédentes sur une rencontre entre les enfants des écoles primaires de Succieu, Eclose-Badinières, les Eparres, Châteauvilain et Nivolas-Vermelle.

Afin d'apporter un peu de renouveau c'est une rencontre inter massifs montagneux des Alpes qui a été le fil rouge de la journée. Les équipes de la Fraternelle, pilotées par Jérôme Houlette ont préparé des épreuves où les équipes constituées chacune avec des enfants des cinq communes ont pu se mesurer amicalement.

Un des buts poursuivis est que les enfants partagent et se montrent solidaires au-delà de leur origine, pour faire gagner leur équipe. Le temps s'étant mis de la partie, tout ce petit monde a pu profiter des rencontres dans le cadre champêtre du Stade Municipal des Eparres et rentrer à plein dans les jeux.

Le centre de loisirs,
un lieu pour découvrir et vivre ensemble

Pendant les vacances de printemps, le centre de loisirs a accueilli une vingtaine d'enfants la première semaine, du 22 au 25 avril.

Comme à son habitude, La Fraternelle a assuré avec professionnalisme l'animation, avec Florian en direction et Lucas en animation, proposant des activités sportives, comme de la randonnée, et culturelles. Les enfants bénéficient d'un encadrement respectueux de leur rythme, tout en accédant à une grande diversité d'activités.

En juillet, le centre ouvrira du 07 au 25. Les inscriptions ont été faites en mairie depuis le mois de mai. Au programme, voici quelques propositions : une sortie escalade dans les locaux de La Fraternelle est prévue, ainsi qu'une participation au ciné-été de Boussieu, pour assister à la projection du dessin animé « Le robot sauvage » le mardi 15 juillet ; de nombreuses activités seront également mises en place, en partenariat avec des associations nivolaisiennes et la bibliothèque.

Nos jeunes ont du talents soirée du CMJ